

ville-sucy.fr

MARS 2021 N°265

# Sucyinfo



LE POINT  
SUR LA VACCINATION



## ACTUALITÉS

Le point sur la vaccination à Sucy  
Emma Mendes, itinéraire d'une infirmière engagée sur le front  
Une centaine de logements déjà occupés  
BAPBAP brasse ses premières mousses

p. 4  
p. 8  
p. 11  
p. 12

## COMMERCES

Laissez-vous distraire par l'Arbre Ô jeux  
COVID-19 : la Ville soutient ses commerces

p. 15  
p. 18

## NUMÉRIQUE

Gratuité de l'Espace Coworking

p. 20

## TRAVAUX

Extension de la salle Gérard Philippe  
Promenade Sophie Volland

p. 23  
p. 27

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sucy reçoit le label «ville amie des animaux»  
Prévention du bruit autour d'Orly

p. 31  
p. 33

## PROXIMITÉ

Rencontres avec les élus sur le marché

p. 40

## SPORTS

L'équipe de France Féminine de rugby à Sucy  
Semaine olympique dans les écoles

p. 43  
p. 44

## TALENT

Portrait d'une jeune illustratrice sucycienne

p. 47

## ARRÊTS SUR IMAGES

Lama...gie de Noël à Sucy

p. 48

## EN COUVERTURE

LE POINT SUR LA VACCINATION À SUCY

"Sucy Info - le magazine". Journal d'information de la Ville de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). 01 49 82 24 50 - www.ville-sucy.fr  
servicecommunication@ville-sucy.fr

Directeur de la Publication : Marie-Carole Ciuntu / Directeur de la communication : Anne-Emmanuelle Blanc

Coordination : Fabienne Huger

Journalistes : Anne-Emmanuelle Blanc, Fabienne Huger, Laure-Anne Losfeld, Marie Chipponi, Alexandre Bousez, Natalie Heys, Cécile Nangeroni, Isabelle Méa, Valérie Noël

Mise en page : Florian Vandenbulcke - Photographies : Vincent Pancol, Stéphanie Peltier, la rédaction et les associations de la Ville

Rédaction et Administration : Service communication - Hôtel de Ville. 2, av Georges Pompidou

Impression : Desbouis Grésil - 10, Rue Mercure, 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 13 500 exemplaires. ISSN 0985-7257

Dépôt légal : A parution

## VACCINATION, SUCY RÉPOND PRÉSENT !

Le 12 janvier dernier, notre centre de vaccination ouvrait ses portes. Quelques jours à peine après l'appel du directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé m'annonçant que la candidature de Sucy avait été retenue pour l'installation d'un centre, les premières vaccinations étaient pratiquées à l'Espace Jean-Marie Poirier.

En dépit de l'absence d'anticipation - la décision d'ouvrir des centres communaux de vaccination n'a été prise au niveau national qu'entre Noël et le jour de l'An -, malgré les livraisons de vaccins totalement aléatoires, notre centre de vaccination a procédé à 4000 injections depuis la mi-janvier.

Ce premier résultat a été obtenu par la mobilisation, que je tiens à saluer, des médecins et infirmiers locaux avec le concours précieux de la CPTS de Sucy-Noiseau. Le fonctionnement du centre repose aussi au quotidien sur une douzaine d'agents municipaux qui assurent à la fois le standard téléphonique, la livraison des vaccins depuis Paris, l'accueil des personnes au centre et un accompagnement administratif aussi bien que logistique. Un grand merci à cette équipe de choc.

Pour protéger au plus vite le plus grand nombre d'entre nous, nous devons non seulement continuer mais aussi accélérer. Notre centre pourrait vacciner deux fois plus de monde par semaine que le nombre de personnes accueillies la première semaine de mars si la quantité de doses augmente durablement.

Puisqu'une augmentation du nombre de vaccins est annoncée pour la fin mars et le début avril, les centres de vaccination doivent désormais être autorisés à vacciner les tranches d'âges plus jeunes (aujourd'hui seuls les 70 ans et plus ou les personnes vulnérables sont admises) tout en gardant une priorité de rendez-vous pour les plus âgés. Le nombre de centres doit aussi être revu à la hausse. Ainsi, notre département ne compte-t-il pour l'instant que 16 centres pour 47 communes.

Alors que nous subissons chez nous un troisième «confinement», la perspective de sortie de crise repose plus que jamais sur la vaccination. C'est une course de vitesse contre la circulation du virus et ses différents variants. Comptez sur la Ville de Sucy pour y participer de toutes ses forces et avec toute son énergie !

Votre Maire,  
*Marie-Carole Ciuntu*





## LE POINT SUR LA VACCINATION À SUCY

Sa candidature retenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS), Sucy a ouvert son centre de vaccinations à l'Espace Jean-Marie Poirier dès le mois de janvier. Mi-mars, près de 4000 personnes avaient déjà pu être vaccinées malgré la pénurie de vaccins, venue « gripper » la délicate organisation.

Ouvert depuis le 12 janvier dernier, le centre de vaccinations de Sucy fonctionne avec une douzaine d'agents municipaux qui assurent notamment l'accueil, le standard téléphonique et l'approvisionnement en vaccins plusieurs fois par semaine auprès d'un hôpital parisien en fonction des doses attribuées, hebdomadairement, par l'ARS. De leur côté, médecins et infirmier(e)s libéraux locaux volontaires assurent la partie médicale sous l'égide de notre Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Et malgré l'afflux des demandes de rendez-vous, plus de 5500 au 1<sup>er</sup> mars, le centre est géré de manière fluide grâce à la bonne collaboration entre la mairie et les professionnels de santé.

### Baisse du nombre de vaccins et adaptation du fonctionnement du centre

Mais à peine le centre ouvert, la baisse du nombre de vaccins disponibles est venue gripper le délicat agencement des rendez-vous qui s'échelonnaient jusqu'à la mi-mars. Une situation commune aux différents centres du Val-de-Marne ainsi qu'à l'ensemble du pays. « Et il ne s'agissait pas de « surbooking » comme on a tenté de nous le faire croire, réagit Marie-Carole Ciuntu. Au début, l'ARS avait demandé de vacciner en moyenne 200 personnes par jour. Ce chiffre n'était pas atteignable dès le démarrage. Nous pouvions en accueillir une petite centaine par jour. Mais la pénurie de vaccins en janvier et février n'a permis de vacciner que 50 personnes par jour en moyenne. « Nous n'avons aucune visibilité au-delà de la semaine en cours. Chaque semaine, nous apprenions combien de vaccins allaient nous être attribués pour la semaine suivante et ils étaient en nombre plus réduit. » rappelle Adolphe Montefiore, conseiller municipal délégué à la Santé. Le centre a donc été contraint de fermer ses portes un jour et demi par semaine en février, de suspendre la

prise de rendez-vous ainsi que de déprogrammer puis de reprogrammer des rendez-vous déjà enregistrés.

### Près de 4000 personnes vaccinées mi-mars malgré l'absence de visibilité

Depuis le mois de mars, les dotations augmentent un peu. Heureusement car aux primo-vaccinés s'ajoutent désormais les personnes qui viennent pour leur deuxième vaccination. Toutes les personnes qui avaient été déprogrammées ont pu être recontactées (400 personnes) pour de nouveaux rendez-vous dans le courant du mois.

700 personnes toutes confondues sont ainsi vaccinées hebdomadairement à l'heure actuelle alors que le centre pourrait vacciner jusqu'à 1500 personnes par semaine, c'est-à-dire le double. Une dotation supplémentaire est prévue pour vacciner les personnes peu mobiles et fragiles, via les CCAS des communes. Notre centre de vaccination faisant partie des 16 centres ouverts sur les 47 communes que compte le Val-de-Marne, il s'adresse également aux habitants extérieurs à Sucy.

### Prise de rendez-vous par téléphone

Le standard téléphonique fonctionne à nouveau depuis début mars pour les prises de rendez-vous en fonction de la dotation hebdomadaire en vaccin.

Le week-end du 7 et 8 mars, une dotation exceptionnelle supplémentaire attribuée pour le Val-de-Marne a permis à près de 500 personnes d'être vaccinées, grâce à la mobilisation des médecins, infirmiers et personnels municipaux nécessaires, sollicités dans un délai très court. Souhaitons que le nombre de doses disponibles continue ainsi à augmenter afin de vacciner au plus vite tous ceux qui le souhaitent, et ils sont encore nombreux !

### COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

4 lignes téléphoniques et 6 agents municipaux sont dédiés à la prise de rendez-vous.

Ils sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h :

01 45 90 91 11  
01 45 90 54 14  
06 12 33 62 77  
06 12 33 25 72

### QUI PEUT SE FAIRE VACCINER\* ?

Selon les dernières annonces gouvernementales du mardi 23 mars, les centres de vaccination sont autorisés à vacciner les personnes de plus de 70 ans à compter du samedi 27 mars.

- En centre de vaccination, toutes les personnes de 70 ans et plus, ainsi que les personnes « à très hauts risques », selon la liste officielle du ministère de la Santé.
- Chez son médecin traitant et en pharmacie, la population des 55-75 ans atteints de comorbidités.

\* Informations à jour à la date du 23 mars

### QUEL VACCIN EST UTILISÉ AU CENTRE ?

Uniquement le vaccin Pfizer BioNTech. Le Moderna n'a pas été distribué dans le Val-de-Marne. L'AstraZeneca est destiné aux cabinets médicaux et aux pharmacies.



## LA VACCINATION À DOMICILE, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE

Le CCAS a mis en place la vaccination à domicile pour les personnes volontaires de 70 ans et plus, ne pouvant absolument pas se déplacer vers le centre. N'hésitez pas à contacter le CCAS si, dans votre entourage, des personnes souhaitent bénéficier de ce service.

par mail : ccas@ville-sucy.fr  
ou au 01 49 80 24 50 poste 254



## QUELLES AIDES FINANCIÈRES POUR LES CENTRES DE VACCINATION ?

Pour faire fonctionner le centre, la Ville doit mettre en œuvre un certain nombre de moyens (aide logistique, matériel médical, frais de personnel, vacations pour certains vaccinateurs). L'ARS devrait prendre en charge une partie des frais avancés par les communes mais les modalités restent imprécises de sorte que le niveau de remboursement est inconnu à ce jour. Par ailleurs, la Région a également annoncé une aide financière de 10 000 € pour soutenir les communes face aux dépenses engagées pour l'ouverture et le fonctionnement des centres de vaccination, comme celui de l'Espace Jean-Marie Poirier.

## PAROLES DE SUCYCIENS AYANT PU SE FAIRE VACCINER

« Je vous félicite ainsi que tous les intervenants pour l'organisation, l'accueil et la gentillesse de chacun. Quel réconfort ! Tout est parfait ».

Marie-Hélène

« Merci pour votre organisation. Tout dans le calme et la bienveillance. Bon courage à vous et aux équipes qui assurent ce bon déroulement ».

Sylvaine

« L'organisation est parfaite et le personnel d'accueil ou médical, très gentil et très attentionné. Je tenais à vous remercier pour avoir présidé à ces séances »

Michelle

## PHILIPPE WENDER, NOUVEAU PORTE-VOIX DES SENIORS AIDÉS, À DOMICILE OU EN EHPAD

Du haut de ses 84 ans, Philippe Wender ne s'en laisse pas conter. Cet ancien expert international dans les systèmes informatiques chez IBM, arrivé à la maison de retraite de la Cité Verte en juillet 2018, depuis que sa femme Annie a subi un AVC, prend régulièrement la plume pour analyser le monde qui l'entoure. Il a été élu fin septembre 2020 président de Citoyennâge, une association nationale qui lie citoyenneté et grand âge. Et entend porter haut la parole des résidents en Ehpad.

(NDLR : Entretien réalisé début février, avant que la vaccination ne soit effective dans les EHPAD)

### *Sucy Info : Citoyennâge, c'est quoi ?*

**Philippe Wender :** Le mouvement est né de manière informelle en Ile-de-France il y a 15 ans. Il vient de prendre une ampleur nationale sous l'impulsion de l'association des directeurs au service des personnes âgées, présidée par Pascal Champvert. À la suite du 3<sup>ème</sup> Congrès National des Âges et du Vieillessement, il a été décidé qu'il fallait être force de proposition, notamment dans l'optique du projet de loi Grand âge et autonomie, qui est malheureusement repoussé à cause de la crise sanitaire.

### *Sucy Info : Pourquoi vous y êtes-vous engagé ?*

**Ph. W. :** Cela s'est passé assez naturellement. Je suis très actif à la Cité Verte, j'ai de l'expérience en tant que président d'association, l'habitude de m'exprimer en public et j'avais participé au cinquantenaire de la Fondation de France (qui soutient Citoyennâge, NDLR) début 2019.

### *Sucy Info : Quels sont vos projets ?*

**Ph. W. :** Les résidences participent à des discussions au niveau régional. Nous ferons la synthèse en mai-juin, mais il y a bien sûr des sujets qui s'imposent : tout le monde réfléchit à la crise. Au-delà, nous avons des revendications liées au manque de personnel et à la liberté. Je souhaiterais aussi travailler sur le regard qu'on nous porte. Je trouve qu'apparaissent des discussions déplaisantes sur la guerre entre les jeunes et les vieux. J'aimerais mener campagne pour remettre la vieillesse à sa place. Les seniors aidés, c'est 1,5 million de personnes. Et si les besoins liés à l'autonomie sont estimés à 10 milliards d'euros, je rappelle que nous votons, payons des impôts, créons des emplois dans l'aide à la personne...



### *Sucy Info : Le second confinement a-t-il été mieux vécu que le premier ?*

**Ph. W. :** La différence essentielle est que durant le premier, nous sommes restés assez longtemps confinés dans nos logements. Mais depuis un an, nous avons beaucoup perdu. J'appelle cela nos privations : pas de spectacles – les visites des élèves du conservatoire, et celle des enfants du relais assistantes maternelles nous manquent – ; les animations ne peuvent se faire que par étage, dédoublées, elles durent moins longtemps ; nous mangeons toujours éloignés les uns des autres et nous n'avons de visite que sur rendez-vous dans la grande salle sans intimité...

### *Sucy Info : Les confinements, c'est de la privation de liberté...*

**Ph. W. :** En résidence, la liberté d'aller et venir est fondamentale. Nous avons aussi besoin de marcher pour rester en forme. Il nous faut la liberté d'expression, ce que Citoyennâge a suscité. Mais il nous manque encore beaucoup de distractions même si heureusement certaines activités intellectuelles – jeux de lettres, jeux de société – reprennent tout doucement. J'ai constaté que rester devant le télé, surtout devant les chaînes d'info en continu, ruine le moral ! Nous n'avons plus non plus de ventes de produits à la résidence. Tous ces manques dessinent en creux ce qui rythme les plaisirs de la vie.

### *Sucy Info : Qu'y a-t-il d'urgent à changer ?*

**Ph. W. :** Il faut absolument un retour de visites en logement. Et qu'on recrute des aides-soignants dont on manque cruellement, en résidence comme en ville.

### *Sucy Info : La vie en Ehpad prive-t-elle d'une partie de l'exercice de sa citoyenneté ?*

**Ph. W. :** Pas du tout. Au contraire, on est incité à participer. Sans doute plus facilement que les seniors à domicile, puisqu'on peut échanger en groupe. Un des problèmes de la crise, c'est la solitude. En résidence, on partage cette envie de vivre, plus que jamais !

### La résidence de la Cité Verte à l'honneur

L'établissement a en effet été récompensé pour ses actions solidaires pendant le confinement par le site MDRS, organisme enquêtant anonymement depuis de nombreuses années dans les maisons de retraite.

Un mérite à attribuer à tous les acteurs pour avoir déployé des trésors d'ingéniosité permettant de garder du lien social, alors que les résidents étaient privés de visites pendant le premier confinement du printemps dernier !

## LA CPTS, UN OUTIL FORMIDABLE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE SUCY-NOISEAU

Les professions médicales et paramédicales s'unissent pour améliorer l'offre de santé de notre territoire. Grâce à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sucy-Noiseau, qui a presque six mois d'existence, les soins, vaccins et actions de prévention s'organisent avec davantage de fluidité. Une dynamique à laquelle la Ville, via son CCAS et les travailleurs sociaux, a immédiatement adhéré.

La réactivité. Voilà le maître mot de la CPTS récemment créée sur notre territoire. À son actif : la création d'un comité de prévention qui s'est déjà réuni trois fois, une formation aux tests antigéniques rapides et une mobilisation efficace pour faire fonctionner, sur le plan médical, le centre de vaccination contre la Covid. Car en un clic, tout le monde peut être sur le pied de guerre ! « *Le ressenti sur le terrain, c'est que la crise renforce la nécessité de se coordonner* », rappellent les membres de la CPTS.

« *Nous sommes tous en réseau, un mailing permet d'accélérer la mise en œuvre des mesures* », poursuivent-ils. « *Ainsi, nous avons réuni le conseil d'administration dès qu'il a été question d'un centre de vaccination à Sucy. Nous avons pu apporter notre expertise pour constituer le chariot d'urgence, établir le stock de matériel de soins et faire un planning de médecins et infirmiers pour effectuer les vaccinations. Dix-huit mois plus tôt, il aurait fallu bien plus de temps pour s'organiser* ».

La Ville et son CCAS se sont tout de suite associés à cette démarche, comme en témoigne Adolphe Montefiore, conseiller municipal délégué à la Santé : « *la mairie a immédiatement accompagné cette dynamique très positive. Notre CCAS est membre de la CPTS de Sucy-Noiseau, l'une des premières à être créées dans le département* ».

Le comité de prévention de la CPTS, qui se réunit très régulièrement, a déjà réfléchi à plusieurs axes d'actions possibles, parmi lesquels : l'obésité, la contraception des adolescentes ou encore les troubles psychologiques. La prise en charge de ces derniers, qui se multiplie au fil des confinements en particulier chez les étudiants, pourra se faire en association étroite avec les professionnels médico-sociaux de la ville. Toutes les personnes isolées, les personnes âgées, celles souffrant de troubles psychiatriques sont susceptibles d'être en grande souffrance ou en détresse psychologique avec la pandémie. La création d'un centre d'écoute voire de groupes de parole a également été évoquée pour répondre à cette problématique.

L'un des outils de cette réactivité ? Le groupe de discussion Idomed. Une sorte de WhatsApp sécurisé, permettant aux professionnels de la CPTS de se contacter rapidement sans même connaître les numéros de téléphone. Et ainsi d'avoir un avis de spécialiste médical ou paramédical en temps réel. L'existence d'une CPTS est également un atout pour attirer de nombreux praticiens sur le territoire. Celle-ci peut en effet accompagner de nouvelles installations. Dernier point et non des moindres : chaque praticien garde sa liberté au sein de la CPTS avec pour seul mot d'ordre, la même envie d'œuvrer ensemble dans l'intérêt du patient.

## QU'EST-CE QU'UNE CPTS ?

Créée le 1<sup>er</sup> octobre 2020 sous l'égide de l'ARS et de la CPAM, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sucy-Noiseau (31 000 habitants) regroupe une centaine de professionnels de santé, implantés sur les 2 communes, parmi lesquels 50 y ont adhéré formellement.

Qu'il s'agisse de médecins – généralistes ou spécialistes – de pharmaciens, psychologues, kinésithérapeutes, infirmiers, diététiciens, sophrologues, etc., en libéral ou salariés, tous participent à différents titres à ce réseau de ville destiné à procurer un parcours de soins de qualité et fluide.

Se regrouper pour mieux se connaître, mieux soigner, mieux se former, mieux informer et mieux accompagner les patients, tels sont les principaux objectifs d'une CPTS. Un outil qui se révèle indispensable en temps de crise sanitaire. L'exercice en équipe répond de plus aux aspirations des jeunes médecins. Or, comme beaucoup de villes franciliennes, Sucy a besoin de les attirer, afin de remplacer les praticiens qui partent à la retraite. Sur un objectif gouvernemental de 1000 CPTS d'ici à 2022, le Dr Claude Leicher, Président de la Fédération des CPTS, estime à 100 le nombre de celles qui sont opérationnelles et à 600 celles en voie de l'être, couvrant près de 50 millions d'habitants.



# Portrait d'une soignante sucycienne EMMA MENDES, ITINÉRAIRE D'UNE INFIRMIÈRE ENGAGÉE SUR LE FRONT

Au cœur de la tempête, nos soignants ont bravé les vagues de la Covid 19 ! Faisant fi de conditions difficiles, ils ont plongé tête la première pour nous sauver. Aujourd'hui, toujours à la barre, ils veillent sur notre santé, les yeux fixés sur un seul objectif : endiguer cette pandémie. Emma Mendes fait partie de ces personnes en première ligne sur le front de la pandémie. Infirmière à l'Hôpital Henri Mondor, cette sucycienne continue d'affronter le virus avec ses propres armes de destruction massive : son optimisme, sa bienveillance et son total dévouement à son métier.

La Covid, Emma Mendes la connaît de par son métier et aussi pour l'avoir contractée ! Terrifiée en décembre 2019 par cette étrange maladie encore lointaine, la jeune infirmière de 24 ans au service orthopédique de l'Hôpital Henri Mondor n'a pas attendu les consignes du gouvernement pour porter un masque ! Protégée par ce bout de tissu encore mal accueilli par les Français, elle a surmonté sa peur pour être au plus près de ses patients. Son service orthopédique a prêté main forte à la cause sanitaire et a permis de proposer 70 lits supplémentaires aux malades atteints du Coronavirus.

Malgré tout, Emma Mendes est touchée par la Covid 19 dès mars 2020. Deux semaines au fond du lit, accompagnée de tous les symptômes, sauf la détresse respiratoire, la jeune infirmière a lutté ! Peu importe la fatigue, elle se forçait à se lever, à faire une heure de sport quotidiennement malgré son corps courbaturé, à manger des fruits secs pour booster son goût et à garder le moral dans l'unique but de retourner au plus vite auprès de ses patients. « Avoir la Covid m'a permis de rassurer autant mes patients que mes collègues et moi-même également ! Avant j'étais hypocondriaque, mais la Covid 19 m'a guéri de cette névrose, un peu paradoxale pour une infirmière ! » nous explique Emma Mendes. Combative et généreuse, Emma Mendes est aujourd'hui riche de cette aventure qui lui confirme chaque jour qu'elle est exactement là où elle doit être.

## Une vocation de longue date

Depuis son plus jeune âge, elle veut devenir infirmière. Soutenue par sa maman, par ailleurs membre active de l'association, Kacontremoun, elle nous explique « j'ai réalisé mon rêve, celui d'aider les gens au quotidien ». Cette pandémie, que personne n'attendait, a été pour Emma la confirmation de son choix. Peu importe les risques, peu importe la charge de travail, peu importe les conditions, elle veut sauver des gens, les aider, les soutenir, les rassurer, les accompagner.

Si au début, le matériel faisait défaut et qu'il fallait s'approprier de nouvelles procédures, Emma Mendes et ses collègues maîtrisent aujourd'hui beaucoup mieux les soins ainsi que le flux de malades, qui reste malheureusement trop élevé.

« La Covid n'est hélas pas encore derrière nous. Respecter les gestes barrières est aujourd'hui la meilleure protection pour vivre ensemble... d'où l'importance de sensibiliser un maximum de personnes même si c'est contraignant car on a tous envie de retrouver nos habitudes et plaisirs. Moi la première, j'ai hâte de pouvoir à nouveau voyager » confie la jeune femme, dont l'engagement et la mobilisation sont redoublés après une année sur le front.

*« Respecter les gestes barrières est aujourd'hui la meilleure protection pour vivre ensemble »*



## KACONTREMOUN SOUTIENT LES SOIGNANTS

Aut printemps dernier, les couturières bénévoles de l'association Kacontremoun, le Partage des Cultures, se sont lancées dans la fabrication et la vente de masques. « Les bénéficiaires étaient destinés à soutenir des jeunes du quartier, enfants d'adhérentes de l'association, œuvrant dans le domaine de la santé » nous explique sa présidente Martine Valoteau, également conseillère municipale en charge des événements solidaires.

C'est désormais chose faite en ayant invité Emma Mendes, 24 ans, infirmière à l'hôpital Henri Mondor et Arnaud Passi, 25 ans, infirmier à l'hôpital Intercommunal lors d'une cérémonie en présence d'autres élus et associations, témoignant de leur hommage aux soignants et équipes mobilisés. À cette occasion, ils se sont vus offrir chacun une machine à café combiné expresso pour leur service hospitalier ainsi que des pâtisseries spécialement concoctées par les adhérentes de l'association, un partage des cultures culinaires qui a été très apprécié.



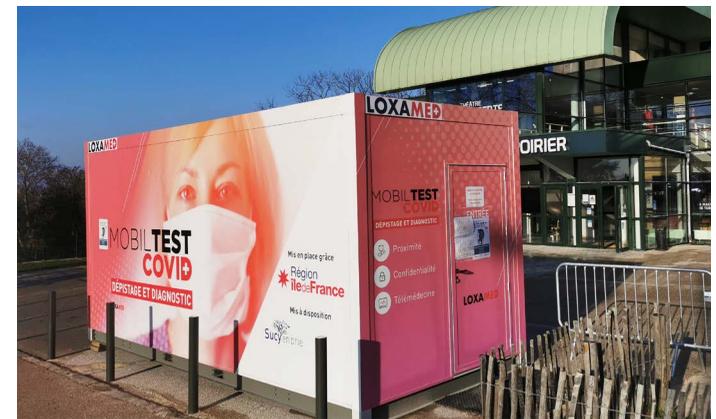
Hôpital Intercommunal de Créteil



Hôpital Henri Mondor

## 3ÈME CONFINEMENT À COMPTER DU VENDREDI 19 MARS

Un 3ème confinement a été décidé pour 16 départements dont les 8 départements de la Région Ile-de-France, particulièrement touchée par l'épidémie. À compter de cette date, seuls les commerces de première nécessité (listés par arrêté préfectoral) pourront rester ouverts. Les établissements scolaires continuent d'accueillir les élèves. Les déplacements sont autorisés sans limite de temps dans un rayon de 10 km avec un justificatif de domicile. Le couvre-feu a été porté à 19h sur tout le territoire national à partir du 20 mars. Une attestation reste nécessaire si vous vous déplacez au delà d'un rayon de 10 km ou après le couvre-feu de 19h.



## Dépistage gratuit avec la MobilTEST Covid UNE FACILITÉ APPRÉCIÉE DES HABITANTS

Installée depuis la mi-octobre, la MobilTEST réalise environ 80 dépistages Covid par jour. Un dispositif qui permet aux habitants de se faire tester facilement et d'obtenir les résultats rapidement.

C'est pour répondre aux besoins de la population et soulager les laboratoires que la Ville a décidé, en octobre dernier, en partenariat avec Loxamed et la Région Ile-de-France, d'implanter une unité mobile de dépistage, une MobilTEST, sur le parvis de l'Espace Jean-Marie Poirier. Initialement prévue pour ne durer qu'un mois, l'opération a été renouvelée à trois reprises permettant aux habitants de se faire tester durant 5 mois, jusqu'au 10 avril. Et chaque jour, le personnel médical qui s'y trouve effectue entre 50 et 80 tests PCR. Réalisés dans le strict respect des règles édictées par les autorités sanitaires, ces tests sont ensuite analysés par des laboratoires partenaires avant que les résultats ne soient communiqués aux patients dans les plus brefs délais.

Pour prendre rendez-vous : [www.ville-sucy.fr/fr/agenda/nouvelle-prolongation-de-la-campagne-gratuite-de-tests-pcr-covid-19](http://www.ville-sucy.fr/fr/agenda/nouvelle-prolongation-de-la-campagne-gratuite-de-tests-pcr-covid-19)

Vous êtes propriétaire d'un logement à louer ?

## ABATTEMENT FISCAL, SUBVENTIONS, AIDES AUX TRAVAUX... LES AVANTAGES DE LA CONVENTION ANAH !

### Une convention ANAH, c'est quoi ?

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) peut signer des conventions avec des propriétaires bailleurs particuliers afin de proposer des locations à un prix abordable et d'obtenir en échange des déductions fiscales ou des subventions pour travaux.

### Qui peut bénéficier de cette convention ?

Un particulier, propriétaire d'un logement et désirant le mettre en location, peut signer une convention avec l'ANAH, pour bénéficier de déductions fiscales conséquentes sur les revenus locatifs encaissés. Les déductions varient de 30 à 70 %. Une SCI peut également prétendre à cette convention.

Si des travaux de rénovation sont nécessaires afin de rendre le logement habitable, le propriétaire peut signer une convention avec travaux pour avoir droit à une aide financière pour les réaliser.

### Quelles sont les aides pour rénover un logement ?

Le propriétaire a la possibilité d'obtenir des aides pour effectuer des travaux dans le logement à louer. Elles ne seront accordées que si les travaux ont été exécutés par un professionnel du bâtiment et si le logement a fait l'objet d'une évaluation énergétique. La subvention doit être obtenue avant le début des travaux.

Ils peuvent être de 2 types :

- Des travaux lourds de réhabilitation : pour les logements qui ont fait l'objet notamment d'un arrêté d'insalubrité ou de péril et qui nécessitent des travaux coûteux.
- Des travaux d'amélioration : pour les travaux de moindre importance portant sur la sécurité et la salubrité du logement, ou de travaux d'adaptation du logement au handicap, ou encore de travaux de rénovation énergétique.

Ces aides sont soumises à des conditions de ressources et de composition du foyer.

— Si vous êtes intéressé par cette convention... —

Vous l'aurez compris, cette convention permet d'obtenir des déductions fiscales et des subventions pour réaliser des travaux dans le bien que vous louez, à condition de vous engager à louer votre logement à des personnes ayant des ressources inférieures à un plafond fixé. La mairie peut vous renseigner sur cette convention ANAH. Pour en savoir plus, contactez notre chargée de Mission Logement et Habitat : **Madame Vanessa HANNI** - Tél. 01 49 82 24 76 / Mail : [v.hanni@ville-sucy.fr](mailto:v.hanni@ville-sucy.fr)

### Quelles sont les différents avantages fiscaux ?

Chaque bailleur conventionné ANAH peut bénéficier d'une déduction fiscale lui permettant de ne pas être imposé sur une partie de ses recettes locatives.

Il existe 3 avantages fiscaux distincts accordés en fonction de l'engagement pris par le propriétaire bailleur :

- une déduction de 30 % pour les conventions à loyer intermédiaire
- une déduction de 60 % pour les conventions à loyer social
- une déduction de 70 % pour les conventions à loyer très social, cet abattement peut aller jusqu'à 85 % en cas d'intermédiation locative (voir ci-dessous).

### Quelles sont les contreparties ?

Le propriétaire bailleur s'engage à signer une convention d'une durée de 6 à 9 ans minimum en respectant un cadre général, c'est-à-dire à pratiquer un loyer modéré et à proposer son logement à des ménages aux ressources plafonnées.

Les loyers ne doivent pas dépasser des plafonds fixés par l'État. La valeur du loyer est toujours fixée au m<sup>2</sup> de surface fiscale correspondant à la surface habitable

### Qu'est-ce que l'intermédiation locative sociale ?

Un propriétaire peut faire le choix de passer par un intermédiaire social pour assumer la gestion locative de son bien. Il pourra louer son bien à une association agréée, qui le sous-louera elle-même à une personne en précarité, celle-ci bénéficiant alors d'un accompagnement social. Opter pour l'intermédiation locative pour une période d'au moins 3 ans, permet au propriétaire de bénéficier d'une prime de 1000 €.



### Conditions d'accès au logement :

- Être âgé de 26 à 32 ans (contrat de 2 ans)
  - Être éligible aux conditions de ressources N-2 logement social
  - Être en activité professionnelle ou en formation
  - Avoir un minimum de ressources afin de pouvoir honorer les redevances
  - Adhérer au règlement de la Résidence
- Lien : [www.aljt.com/laljt-a-sucy-en-brie/](http://www.aljt.com/laljt-a-sucy-en-brie/)



Résidence pour Jeunes Actifs  
rue de Villeneuve

## UNE CENTAINE DE LOGEMENTS DÉJÀ OCCUPÉS

Fin janvier, la Résidence pour Jeunes Actifs a accueilli riverains de la rue de Villeneuve et entreprises du secteur pour des journées portes ouvertes. L'occasion de rencontrer le gestionnaire et quelques-uns des locataires qui, sans cette résidence, n'auraient pas trouvé à se loger.

Créée par du personnel de l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT), la Résidence est une véritable solution pour les 26-32 ans qui, en situation de 1<sup>er</sup> emploi, en alternance, stagiaires ou étudiants, sans beaucoup de moyens financiers, éprouvent des difficultés à trouver un toit. « Ces appartements meublés sont réservés aux jeunes en activité, en mobilité professionnelle ou en formation, pour une durée limitée à deux ans afin de les aider à surmonter les difficultés de logement dans notre région », précise Marie-Carole Ciuntu. Durant leur séjour, ils sont accompagnés par les salariés de l'ALJT dans leur recherche de logement pour préparer leur départ de la résidence ». En parallèle, ce même personnel offre également un accompagnement personnalisé dans des domaines aussi variés que la santé, l'emploi, la culture ou la citoyenneté. Un vrai service non seulement pour les jeunes qui souhaitent gagner en autonomie mais également pour les entreprises qui cherchent à loger leurs jeunes salariés. Les redevances s'échelonnent de 424 € à 598,50 € par mois tout compris (eau, électricité, chauffage et services).

Ouverte fin 2020, la résidence compte déjà 101 appartements occupés sur les 129 logements qu'elle comprend (41 studettes, 55 studios individuels, 12 studios pour couple, 10 logements pour personne à mobilité réduite et 11 studios pour familles monoparentales).

### L'ANCIEN GARAGE PAULMIER BIENTÔT DÉMOLI

En lieu et place de l'ancien garage Peugeot rue du Général Leclerc bien connu de tous, dont l'activité s'est arrêtée il y a déjà quelques temps, une nouvelle résidence «Le Grand Val» sera prochainement érigée. Ce projet de qualité, qui donnera un nouvel aspect au quartier, comprendra une grande partie d'espaces verts.



## BAPBAP BRASSE SES PREMIÈRES MOUSSES

Le site de production du brasseur artisanal démarre son activité mi-mars à Sucy, dans la zone d'activité de la scierie, derrière SGD Pharma. Avec une brasserie 100 % automatisée, sa capacité de production est de 50 000 hectolitres par an.

« Il n'y a pas que la bière dans la vie, mais elle améliore tout le reste ». Cette citation du musicien anglais Stephen Morris, mise en exergue sur le site de BapBap, résume la philosophie de la maison : se faire plaisir avec une bière artisanale concoctée avec amour. Installée depuis 2014 dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, le brasseur avait atteint la saturation de sa capacité de production (8000 hectolitres) fin 2019, quand il a trouvé son nouveau site. « Il nous a fallu presque deux ans pour trouver un lieu adapté », se rappelle encore Archibald Troprès, cofondateur de la marque. Des locaux de 5000 m<sup>2</sup> dont 4200 consacrés à la production, dotés d'une forte capacité de charge au sol et de 8,5 m de hauteur sous plafond, nécessaires à l'entreposage de ses grandes cuves.

Le site est un peu grand, BapBap décide d'emblée d'en sous-louer la moitié « pendant deux à trois ans, le temps que l'activité prenne son envol ». Les premières bières sont prévues pour l'été 2020. Las ! La crise sanitaire et économique aura raison des projets du brasseur, dont les clients sont à 99 % des cafés, hôtels, restaurants et événements parisiens. Le chiffre d'affaires est en berne, en deça de 60 % de l'objectif pour 2020. On reporte donc à la mi-mars 2021. Et BapBap rebondit en proposant ses bouteilles de craft beer (5 permanentes, des éphémères chaque mois) à la grande distribution francilienne

(Monoprix, Carrefour, Intermarché, des biocoop...), en sortant un format de 75 cl ou encore en multipliant par 30 la vente en ligne.

Elle invente aussi sa gamme de trois bières bio en plein confinement. Et transforme sa "Taproom" en boutique de vente à emporter... « Ce qu'on aime, c'est être créatifs, on peut sortir une nouvelle bière en 2-3 mois, là où les industriels ont besoin de 2 à 3 ans », résume Archibald Troprès. Avec l'ouverture de l'usine de Sucy, en plus des fûts et bouteilles en verre, la gamme s'enrichit de cannettes de 33 cl. « Elles sont plus légères, plus économiques à transporter et conservent mieux la bière », poursuit-il.

Objectif de production ? 50 000 hectolitres dans dix ans. Pour l'heure 6 personnes alternent avec la brasserie parisienne, pour faire tourner le site doté d'un matériel totalement automatisé. « Ce sont de nouvelles habitudes à prendre, on est à 100 % en manuel à Paris », continue-t-il. Ils devraient passer à 10 salariés, 90% du temps d'ici un à deux ans. À la clé de la diversification, une nouvelle politique commerciale. L'ancien slogan dont est tiré le nom BapBap – « brassée à Paris, bue à Paris » n'aura plus autant de sens. À Sucy quoiqu'il en soit, des portes ouvertes devraient se dérouler au moins une fois par an.



Bastien Rançon, directeur de la brasserie

## SUCY ACCUEILLE LE SITE PRINCIPAL DES BIÈRES GALLIA SUR 6000 M<sup>2</sup>

La brasserie artisanale Gallia vient de s'installer dans l'Écoparc rue Louis Thébault, dans des locaux flambant neufs de 6000 m<sup>2</sup>. C'est désormais le plus important site de production de la marque, ses locaux historiques à Pantin étant réservés aux bières expérimentales et à la vente à emporter dans son bar, actuellement fermé pour cause de crise sanitaire.

Tout vient à point à qui sait attendre... La Covid-19 a retardé l'achèvement du bâtiment de quelque six mois. « Nous l'avons réceptionné à l'été 2020, puis il a fallu installer notre matériel, recruter notre équipe avec huit nouveaux collaborateurs [NDLR : il y en aura 12 à terme] et enfin, les premiers brassins, première étape de la fabrication du moût, ont été préparés durant la semaine du 15 février », raconte Bastien Rançon, directeur de la brasserie de Sucy. Les premières bouteilles devraient donc être prêtes vers le 15 mars. Depuis un an, ce faiseur de crafts à la française a eu aussi à surmonter la fermeture des bars et restaurants, ses clients historiques.

Fort heureusement, son actionnaire minoritaire, le deuxième brasseur mondial Heineken, entré au capital en septembre 2019, a permis d'amortir la crise. « Notre cœur de métier, c'est la vente en bar, la bière est un produit festif », rappelle Guillaume Roy, cofondateur de Gallia en 2009 avec Jacques Ferté. « Or en année lissée, nous sommes à moins 35 % de volumes pour la consommation hors domicile. Nous avons prévu de vendre nos produits en grande distribution en 2020-21 et nous avons accéléré ce développement grâce au partenariat avec Heineken. »

Aujourd'hui, la marque bénéficie d'un bon référencement dans la plupart des enseignes en France où elle se vend entre 2,60 € et 2,90 € les 33 cl. « Les chiffres sont assez dynamiques, notamment grâce à la forte demande de produits locaux, et le e-commerce, développé en quelques

jours en mars dernier qui a rencontré un succès très rapide », poursuit-il. Sans toutefois totalement compenser intégralement la perte de CA, la diversification de circuits a permis de limiter la « casse » et la production de la brasserie est passée de 9000 hectolitres en 2019 à 15 000 hectolitres vendus en 2020.

La brasserie de Sucy a, quant à elle, une capacité maximum de 40 000 hectolitres dès la première année, « susceptible d'être augmentée à l'avenir », explique Bastien Rançon. À Sucy, ce sont les références permanentes de la gamme qui seront brassées en priorité, selon la demande consommateurs : Lager, West IPA, Session IPA en bouteille, Bohemian Pils en fût, Weiss & Versa, bière blanche en bouteille et fût, et prochainement, la Follamour Lager bio. La gamme éphémère sera, elle, brassée à Pantin, qui reste le labo de la marque.

Quant au Beer Garden, un bar extérieur où déguster les bières Gallia en écoutant de la musique, prévu sur le site initialement cet été, il est un peu retardé. Toujours à cause de la crise. En attendant, Rémy, le brasseur, poursuit ses expérimentations comme avec la « vière » Sauvage, un hybride de bière et de moût de raisin qui titre à 9 ou 10° et se boit à table comme un vin sec pétillant.

« Avec cette craft premium, l'idée c'est de casser les codes, c'est un pari risqué mais qui suscite beaucoup d'intérêt, assure Guillaume Roy. Elle illustre notre capacité à créer un style de bière à la française. »



## NOUVEAU DÉPART POUR LES TRÉSORS DE CÉLINE

Pour beaucoup de sucyciens de longue date, le 31 rue du Moutier évoque le souvenir de la regrettée Christiane Sabatié qui, en compagnie de ses chats, accueillait chaleureusement ses clients dans sa très stylée boutique de décoration « *Le Gentilhomme* ». Retour aux sources pour ce lieu qui revit depuis le 28 novembre, date à laquelle Les Trésors de Céline se sont réinventés dans les 120 m<sup>2</sup> de ce bel espace. Une belle opportunité pour Céline de créer un vrai Concept Store, véritable caverne d'Ali Baba proposant objets de décoration, mobilier, art de la table, linge de maison, prêt-à-porter et articles personnalisés « *Sucy* ». Cette nouvelle implantation lui permet de développer l'offre de vêtements et de décoration, mais aussi d'accueillir plus chaleureusement sa clientèle dans un lieu convivial « *comme à la maison* », où elle a plaisir à flâner. Au 1<sup>er</sup> étage, un espace est dédié à des

ateliers d'art floral, de couture, de bricolage, DIY (Do It Yourself)... pour adultes et enfants, qui débiteront dès que la situation sanitaire le permettra et seront annoncés sur les pages Facebook et Instagram de l'enseigne. « *La situation de cette nouvelle boutique est un réel atout* », nous confie Céline. « *Grâce à la piétonisation de la rue du Moutier le samedi, j'accueille davantage de clients sucyciens, mais aussi des communes voisines, qui prennent un vrai plaisir à faire leur promenade shopping dans le centre-ville rénové* ». La boutique d'origine, face à la Médiathèque, demeure, pour l'instant, avec des cadeaux ludiques, des articles pour l'homme et l'enfant, des accessoires de mode et des cadeaux personnalisés.

Les Trésors de Céline – 31 rue du Moutier  
Tél. 09 52 35 75 71

## SAVEURS D'ANTAN AU PLATEAU

Sucycien, Serge est artisan boulanger depuis 10 ans et vient de reprendre avec sa femme la boulangerie-pâtisserie du Plateau, désormais baptisée Saveurs d'Antan. L'enseigne propose bien sûr un grand choix de pâtisseries et de la sandwicherie. Mais la spécialité de Serge, sa passion, ce sont les pains spéciaux, dont il développe une large gamme conçue avec des blés anciens, conventionnels ou bio et des levains naturels, qui facilitent la digestion et la conservation. Pain au Sarrasin, charpentier aux noix, pain à la châtaigne, pain aux 3 céréales, pain scandinave nature ou aux fruits... ou pain au chanvre, véritable bombe énergétique et nutritionnelle avec ses 8 acides aminés essentiels, ses minéraux, ses vitamines, ses Oméga-3 et Oméga-6. Laissez-vous tenter par ces nouvelles saveurs à découvrir !

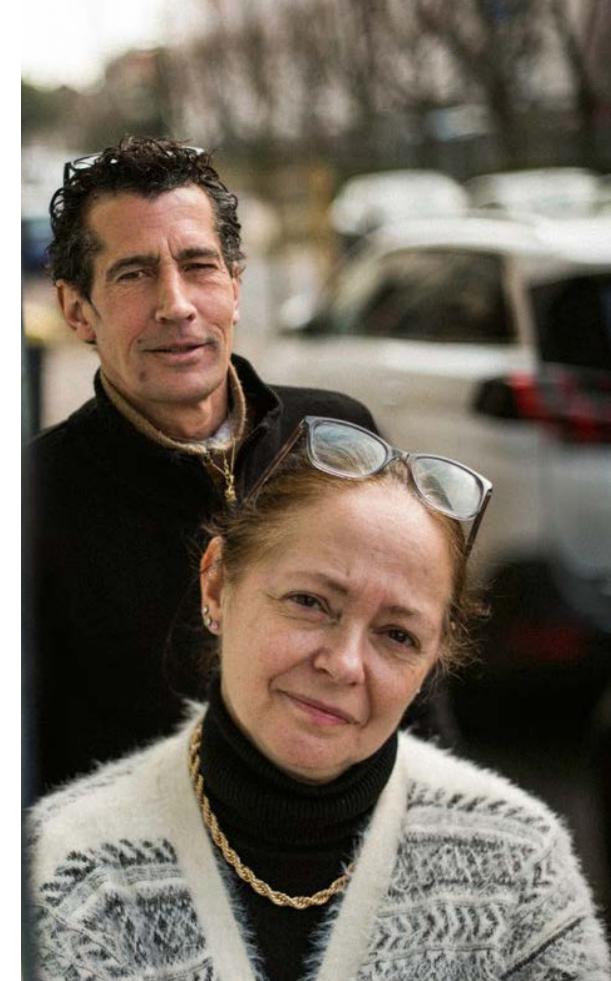
Saveurs d'Antan - 127 bis rue de Boissy – Tél. 01 45 90 86 59



## UN NOUVEL ARTISAN BOUCHER À LA GARE

Eric et Sophie vous accueillent désormais à la Boucherie de la Gare. Eric, artisan boucher depuis plus de 30 ans, sera à la découpe et à la fabrication de spécialités bouchères. Sophie, à l'origine poissonnière de génération en génération et confiturière, recevra la clientèle. Eric travaille les viandes de races Salers, Parthenaise (Vendée) et Limousine sur leurs carcasses, soigneusement choisies pour leur qualité. Il est sensible à l'origine naturelle de la viande qui sera en partie issue de l'agriculture biologique. Fort de son expérience d'achat au sein d'un groupement de bouchers traditionnels, Eric tient à ce que commerce de proximité rime avec qualité des produits et prix accessibles à tous. Il proposera des tarifs spécifiques étudiant, mais aussi familles nombreuses pour des achats en plus grande quantité. Parmi les spécialités à découvrir, la galette gastronomique, recette exclusive du chef, proposée en plusieurs parfums (savoyarde, normande, forestière, italienne, périgourdine...) et les confitures gourmandes de Sophie faites maison grâce aux fruits du verger bourguignon... plus de 50 parfums comme par exemple pomme-pain d'épice ou pomme-cannelle-gingembre. Actuellement, la Boucherie de la Gare, sera ouverte du mardi au samedi en continu de 7h30 à 19h.

Boucherie de la Gare – 1 rue Montaleau – Tél. 01 45 76 97 98



## LAISSEZ-VOUS DISTRAIRE PAR L'ARBRE Ô JEUX

C'est une activité encore inédite sur la ville qui se situe rue du Temple, depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier. L'Arbre Ô jeux est une boutique spécialisée en jeux de société. Passionnée par l'univers du jeu, sucycienne depuis 26 ans, Valérie avait à cœur d'y réaliser son projet et de participer à la dynamique actuelle de renouveau de notre commerce de centre-ville. De 1 an à 99 ans... pour jouer en solo, en duo, ou à bien plus... avec 5 minutes ou plus d'une heure à y consacrer... pour quelques euros ou un budget plus conséquent... Chacun trouvera son bonheur dans l'espace ludique de l'Arbre Ô jeux. Jeux d'ambiance en famille ou entre amis, jeux d'éveil ou livre jeux pour enfants, puzzle ou casse-tête, jeux d'évasion, jeux expert, de stratégie, d'anticipation, de mémorisation et de calcul... le choix est impressionnant, soit plus de 750 références ! Pas de panique... Valérie saura vous conseiller pour trouver le jeu qui animera votre quotidien d'un zeste de fantaisie, de partage, de découverte ou d'évasion. Quand la situation sanitaire le permettra, Valérie souhaite organiser des soirées ou après-midi de jeux à la boutique, ou en partenariat avec la ludothèque, des écoles, des maisons de retraite ou des café-restaurants.

L'Arbre Ô jeux  
3 rue du Temple  
Tél. 09.82.23.22.82



## CAFÉ CRÉOLE, LES ANTILLES AU CENTRE-VILLE

Café créole est un nouveau restaurant de gastronomie traditionnelle créole qui vient d'ouvrir ses portes rue Guy Môquet. Forts de plus de 10 ans d'expérience dans la restauration, James et sa mère Amélie vous y accueilleront en famille. Ils vous concocteront, à partir de produits frais, des recettes maison dans la tradition antillaise... Des assiettes gourmandes invitant au voyage des sens.

En cette période de crise sanitaire, le restaurant ne fonctionnera pour l'instant qu'à travers son service traiteur ou ses ventes à emporter, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Mais dès que nos restaurateurs pourront rouvrir, Café créole vous fera voyager dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La carte des vins sera élaborée en collaboration avec le caviste voisin le Petit Verdrot. Quant aux rhums, une carte très qualitative sera disponible, sur place, à emporter et sur commande. Et pour les aficionados, un club de dégustation permettra de découvrir des rhums rares. Également en prévision des cours de cuisine créole... De quoi ensoleiller notre mois de mars !

Café Créole - 14 rue Guy Môquet - Tél. 01 45 90 08 88

## L'ENTREPRISE LOUIS MAIA SOUFFLE SES 30 BOUGIES

Il y a 30 ans, Louis Maia créait à Sucy son entreprise de bâtiment. Louis intervient, à Sucy et dans les communes alentour, pour tous les travaux de rénovation de bâtiment, mais aussi d'aménagement de jardin (terrasse, allée, murets). Il est expert dans la réalisation ou la restauration de murs en pierre. Mais son chantier préféré, c'est la salle de bain, où il excelle à transformer votre pièce en un espace bien-être et cocooning. Les mots d'ordre de la maison Maia sont l'écoute du client, le conseil personnalisé et une grande exigence du travail bien fait.

Représentant les artisans au sein du bureau de la FEDACS (Fédération des Commerçants et artisans de Sucy) où il est très investi depuis 10 ans, Louis n'a pas attendu l'engouement actuel pour promouvoir le « *consommer local* ». Quand il regarde en arrière, il est très reconnaissant à son confrère plombier Marc Sylvestre qui lui a apporté une aide précieuse à la création de son entreprise. Mais c'est aussi sa clientèle, fidèle depuis des années, qu'il tient à chaleureusement remercier. Et si le maître mot de sa longévité tenait en un principe : la relation de confiance qu'il s'applique à développer avec chaque client.

Entreprise Louis Maia - 1 rue Théroanne - Tél. 06 80 18 55 24



## MINE D'OR REND HOMMAGE AUX SOIGNANTS

La bijouterie Mine d'Or, dont l'atelier de création est voisin de l'Hôpital Saint Antoine à Paris, a eu un très joli geste à l'égard du personnel de réanimation de cet établissement. Remis des mains de Michel Bouillaguet, les 60 soignants se sont vus offrir un bijou créé spécialement pour cette occasion et représentant une salamandre, animal symbole de courage et de régénération. Quel plus beau symbole pour témoigner de leur engagement et de leur détermination sans faille !

Mine d'Or - 8 rue Maurice Berteaux - Tél. 01 45 90 02 69

## Et bientôt...

### L'Italie au coin de la rue



Dans le local de l'ancienne pizzeria, à l'angle des rues du Moutier et de Brévannes, les travaux se sont révélés plus importants que prévu, ils se poursuivent pour accueillir prochainement Ivana, notre traiteur italien Alla Corte dei Buongustai.

**Pour vous faire patienter, Ivana partage sa recette traditionnelle de Tagliolini au citron :** Pour 2 personnes : 250 gr de tagliolini fraîches (fines tagliatelles), un citron bio, 40g de beurre, une louche de jus de cuisson des pâtes, feuilles de basilic, sel et poivre

Faites bouillir une grande casserole d'eau salée. Faites cuire vos pâtes fraîches al dente (2 mn), sortez-les de l'eau et réservez l'eau de cuisson. Lavez le citron et rappez-en le zeste

(seulement le jaune). Pressez le citron. Dans une sauteuse, faites fondre le beurre à feu doux, ajoutez les zestes de citron puis une louche d'eau de cuisson des pâtes pour lier l'ensemble. Une fois le mélange homogène, ajoutez le jus du citron, salez, poivrez.

Faites revenir les pâtes dans la sauteuse à feu doux pendant 30 secondes en mélangeant bien pour qu'elles soient nappées de la sauce citron. Ajoutez quelques feuilles de basilic.

Régalez-vous en plat principal ou pour accompagner une escalope milanaise avec un bon vin blanc italien (Vermentino di Sardegna ou Chardonnay des Pouilles) tous deux proposés par notre traiteur.



**Le Boudoir**, une boutique de dépôt-vente de vêtements et accessoires de marques pour femmes et hommes va ouvrir ses portes en avril au 13 rue de la Porte.

N'hésitez pas à appeler au 06 17 71 95 31 si vous souhaitez déposer des vêtements.

## Et aussi...



La Boutique **Tombé du Nid** s'agrandit et, après travaux d'aménagement, va s'installer dans un local plus vaste, faisant l'angle des rues du Moutier et de Brévannes.



La marque de prêt-à-porter **Made in Sens**, habituée depuis des années de la Boutique Éphémère, va s'implanter de manière pérenne dans la boutique rue du Moutier occupée actuellement par Tombé du Nid.

# COVID-19 : la Ville soutient ses commerces

**Mon commerce, j'y tiens, je le soutiens ! J'achète à Sucy**

**ACHETEZ À SUCY**  
Bon à présenter dans les commerces de Sucy  
Valable également sur la plateforme [SUCYofcourses.fr](http://SUCYofcourses.fr)

10 €

A utiliser avant le 28 février 2021

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

À remplir par vos soins

Numéro \_\_\_\_\_ Bon strictement personnel et non cessible

## Bons d'achats offerts aux seniors

Deux bons d'achats de 10 € ont été offerts par la Ville aux sucyciens âgés de plus de 65 ans. Ce geste faisait suite à l'annulation du traditionnel repas de fin d'année offert aux seniors. La contrepartie : les dépenser dans les commerces sucyciens ou sur le site [sucyofcourses.fr](http://sucyofcourses.fr) jusqu'au 28 février. Une action très appréciée et visant à soutenir les commerces de la ville.



## Exposition urbaine des portraits de commerçants

Depuis décembre, une exposition urbaine met à l'honneur 72 portraits de commerçants sucyciens sous forme de kakemonos sur nos candélabres dans différents quartiers de la ville. Des portraits réalisés par le photographe sucycien Vincent Pancol qui a capté, pendant toute l'année 2020, des instants de vie de nos commerçants dans leurs boutiques.



## Un manège place du Village

Vous le connaissez, il fait le plaisir des enfants. Un manège a été installé sur la place du Village. Mais le troisième confinement va contraindre les chevaux de bois à cesser leur course folle...en espérant qu'ils puissent bien vite accueillir à nouveau leurs jeunes cavaliers.

## Mon commerce, j'y tiens, je le soutiens



Une campagne de communication a été lancée par la Ville de Sucy durant les mois de novembre et décembre pour promouvoir le commerce de proximité et inciter les sucyciens à acheter sur la commune. En termes d'affichage, plus de 50 panneaux format abribus ont été diffusés sur toute la ville. Un calicot au même message avait pris place sur le balcon du château. Enfin, une vidéo, tournée dans des commerces de différents quartiers sucyciens avec le concours de nos judokas champions de France, a été partagée sur les réseaux sociaux.



## Vos restaurateurs sur le Marché

Depuis le 9 janvier, la Ville a initié l'opération « Vos restaurateurs sur le Marché » en partenariat avec la société Dadoun (concessionnaire du marché) et Métro qui prête des vitrines réfrigérées. Tous les restaurateurs de la Ville se sont ainsi vus proposer d'occuper gratuitement un étal sur notre marché les mercredis et samedis. Huit d'entre eux ont répondu présents et participent à cette initiative, en se relayant sur le marché pour proposer aux sucyciens leurs plats à emporter. Au gré de votre humeur gourmande, laissez-vous tenter par les spécialités italiennes de La Terrasse Fleurie, portugaises de O Castelo, pakistanaïses de Sohana, antillaises de Café Créole, par les plats traditionnels français du Quercy, de Chez Charles ou du Week-end ou par les crêpes et galettes d'Eden Crêpes.



## Sucyofcourses.fr : acheter en ligne et acheter local

Le 25 novembre dernier naissait [sucyofcourses.fr](http://sucyofcourses.fr), un site de e-commerce local, lancé et entièrement financé par la Ville de Sucy, afin de permettre à ses commerçants de vendre leurs produits en ligne. Les équipes municipales se sont mobilisées pour créer en un temps record cette plate-forme professionnelle, où les clients peuvent payer leurs achats en ligne et les récupérer par « click and collect » ou par livraison.

### Dernière minute

Suite aux dernières mesures gouvernementales concernant la fermeture des commerces :

- [sucyofcourses.fr](http://sucyofcourses.fr) vous permet d'acheter en ligne, chez nos commerçants.
- le marché de Sucy reste ouvert. Des restaurateurs locaux vous proposent leurs spécialités les mercredis et samedis
- les commerces ouverts peuvent désormais fermer à 19h.

Après une étude de concurrence visant à offrir à nos boutiques une solution haut de gamme, performante et pérenne, c'est la société Eolas, filiale du groupe Orange qui a été retenue. La solution choisie a l'avantage de ne ponctionner aucune commission sur les ventes des commerçants. Des agents de la ville ont ensuite accompagné individuellement la trentaine de commerçants, qui s'était portée volontaire pour développer leur page de vente en ligne, afin de les former à la prise en main de cet outil très attendu. Un photographe professionnel, mandaté par la Ville, a permis de valoriser les boutiques, les commerçants et leurs produits avec des images de grande qualité. À grand renfort de vidéo, d'affiches, de visuels, de flyers, de calicot, la Ville a également déployé les grands moyens pour annoncer le lancement de [sucyofcourses.fr](http://sucyofcourses.fr). Le site [sucyofcourse.fr](http://sucyofcourse.fr) regroupe aujourd'hui 237 commerces sucyciens, dont une trentaine d'entre eux vous proposent plus de 1000 produits à découvrir et à acheter. Un nouvel outil au service des sucyciens qui devrait bientôt s'enrichir en intégrant un service de livraison à vélo. Vos commerces Sucyciens, vous y tenez, vous les soutenez... n'hésitez pas à faire vos achats sur [www.sucyofcourses.fr](http://www.sucyofcourses.fr) !

## LE COWORKING VOUS ACCUEILLE TOUJOURS... GRATUITEMENT

Gratuit depuis le début de la pandémie en mars 2020, l'espace de travail partagé Coworking Sucy a trouvé ses fidèles et accueille régulièrement de nouveaux adeptes.

La pandémie et les confinements successifs ont considérablement perturbé notre vie professionnelle, empêchant même certains de se rendre à leur travail. Pour vous permettre de télé-travailler dans les meilleures conditions, la Ville a donc mis à disposition, gratuitement, son espace de travail partagé, Coworking Sucy, depuis le mois de mars et le début de l'épidémie. Une gratuité qui a été renouvelée, ponctuellement tout au long de cette année difficile et qui est reconduite jusqu'à la fin du mois d'août. « C'est une alternative appréciable au télétravail à

domicile qui est toujours compliqué quand on a des enfants », témoigne l'une des utilisatrices, avec un sourire entendu « surtout que le lieu est très agréable, fonctionnel et facile d'accès. L'autre grande qualité est que cela nous permet de rencontrer d'autres utilisateurs et de nouer des liens très enrichissants ». Ouvert en septembre 2019 avec des tarifs moins élevés qu'ailleurs, les espaces de travail aménagés du Coworking Sucy accueillent en moyenne deux ou trois personnes par jour qui réservent le plus souvent pour la demi-journée.



Pour profiter du Coworking Sucy, rendez-vous sur le site de la ville et pour toutes informations complémentaires contactez la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MEE) au 01 49 82 03 00.  
Coworking Sucy : 1bis rue des Fontaines

Médiathèque Ludothèque

## L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE A SOUFLÉ SA PREMIÈRE BOUGIE

Ouvert depuis décembre 2019, l'Espace Public Numérique de la Médiathèque attire de plus en plus d'adeptes, notamment avec ses ateliers numériques gratuits.

Avec ses 7 570 inscrits, soit presque 30% de la population de la Ville, la Médiathèque-ludothèque de Sucy s'avère de plus en plus attrayante pour les habitants, quel que soit leur âge. « Notre objectif est d'apporter, au plus grand nombre, une aide dans les démarches d'e-administration, de favoriser l'inclusion numérique, de faire découvrir la pratique et la culture numérique, ainsi que d'offrir un espace laboratoire d'expérimentation et de fabrication », précise Alice Dricourt, directrice de la Médiathèque-Ludothèque. En se rendant à la Médiathèque, les visiteurs peuvent accéder à du matériel de qualité tel que des PC, des PC portables, une imprimante photocopieuse scanner, une zone de « trucage » doté d'un poste de montage vidéo, deux casques de réalité virtuelle, un scanner découpeur, des tablettes... Depuis un an, avec l'ouverture de l'Espace Public Numérique, ce sont plus de 2 000 personnes qui ont réservé un poste informatique avec accès à Internet. L'essentiel des demandes concernait surtout l'aide administrative : recherche internet, aide bureautique ou à l'impression, création de boîtes mail, demandes de renouvellement de pièces d'identité, créations de compte « administratifs » (impôts, Pôle Emploi, Ameli, CAF...). « Des ateliers numériques gratuits, mais sur inscription, sont



régulièrement organisés. Les prochains tourneront autour de la découverte de l'ordinateur et de sa sécurisation, du montage-vidéo ou encore de la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation » note Alice Dricourt.

Inscrits gratuitement dans cet établissement, géré par le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, les adhérents peuvent emprunter jusqu'à 30 documents pour une période de 28 jours ou encore emporter à domicile des jeux de l'espace jeunesse.

## INTERVENTION SUR LE MORBRAS OBSTRUÉ

Les Services Techniques de la ville ont été contactés par un riverain leur signalant des grosses branches obstruant le Morbras dans la partie se situant entre la rue Gambetta et la rue Alexandre Dumas.

Alertés par les Services Techniques de la Ville, les techniciens du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras (qui assure désormais l'entretien du Morbras par convention entre la Ville et la Métropole du Grand Paris) sont intervenus le mercredi 27 janvier pour retirer l'embâcle signalé par le riverain. Au moins trois mètres cubes de déchets ont été évacués. Les techniciens ont également profité de leur présence pour évacuer un arbre qui baignait dans le Morbras et qui risquait d'être emporté à la prochaine crue. Par la même occasion, ils ont vérifié à pied tout le « linéaire Sucy » pour vérifier qu'il n'y avait pas d'autres embâcles.



### Qu'est-ce qu'un embâcle ?

Un embâcle naturel est une accumulation de matériaux apportés par l'eau ; il peut s'agir d'accumulation de matériaux rocheux issus de l'érosion, de branches mortes, de plantes aquatiques, de feuilles mortes, de sédiments, de bois flottés ou d'embâcle de glace. À Sucy, plus de la moitié des déchets provient de tailles en tout genre.



## LA MARNE EN CRUE : LA VANNE CLAPET DU CANAL MISE EN ROUTE

La vanne clapet du canal Joinville-Saint-Maur, inutilisée depuis près de 20 ans, a été remise en service après des travaux de rénovation, pour les crues de février. Elle permet à une partie de l'eau de la Marne de court-circuiter le méandre de la rivière autour de la commune de Saint-Maur-des-Fossés et de ressortir à Joinville pour diminuer le niveau de l'eau dans la boucle.

La Ville de Sucy a participé financièrement, avec les autres communes concernées, le Département du Val-de-Marne et la Métropole du Grand Paris, aux travaux de rénovation de cette vanne. Celle-ci permet de contrôler le débit de l'eau sur la boucle de la Marne et de diminuer légèrement son niveau en cas de crue, ce qui contribue à préserver davantage les riverains, en particulier ceux du quartier des Berges pour ce qui concerne notre commune.

## NE JETEZ PAS VOS MASQUES N'IMPORTE OÙ !

Si l'on connaît parfaitement toutes les conséquences de l'épidémie Covid sur notre vie quotidienne, il en est une que l'on pourrait oublier si elle ne sautait pas aux yeux : l'abandon de masques usagés en n'importe quel endroit. Depuis le début de la pandémie, les agents des services techniques de la Ville sont confrontés à une recrudescence de ce type de déchets, potentiellement contaminés, que des mains indécates jettent n'importe où. Pour le bien de tous, les masques usagés, comme les gants ou les lingettes, doivent être placés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Une fois rempli, il doit être soigneusement refermé et conservé 24h avant d'être jeté dans la poubelle des déchets ménagers. Et surtout pas dans la poubelle jaune !

L'élimination de ces déchets particuliers est primordiale quand on sait que les masques usagés peuvent faire



courir un grave danger sanitaire aux agents des services techniques chargés de leur ramassage ainsi qu'aux habitants en général. Et ne pensez surtout pas qu'ils finiront par s'éliminer tout seuls : le temps de décomposition d'un masque dans la nature se situe entre 300 et 400 ans... Deux fois plus qu'une canette en aluminium !

L'abandon d'un masque sur la voie publique peut être sanctionné comme pour le dépôt illégal de tout autre déchet, d'une amende de 68 € qui peut être majorée à 180 €...

## UNE ÉQUIPE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ DÉDIÉE À L'ENSEMBLE DU PARC DE LA CITÉ VERTE

Pour répondre aux attentes des usagers des quartiers de la Fosse Rouge et de la Cité Verte, la ville de Sucy réalise une mission de service public pour la propreté urbaine et l'entretien des Espaces Verts depuis plusieurs années maintenant. La ville a signé une convention de gestion avec les bailleurs sociaux pour entretenir de façon homogène, comme dans les autres quartiers de la ville, l'ensemble du parc de la Cité Verte et du quartier de la Fosse Rouge, alors qu'un grand nombre d'espaces ne lui appartiennent pas puisqu'ils relèvent des différents propriétaires des ensembles immobiliers.

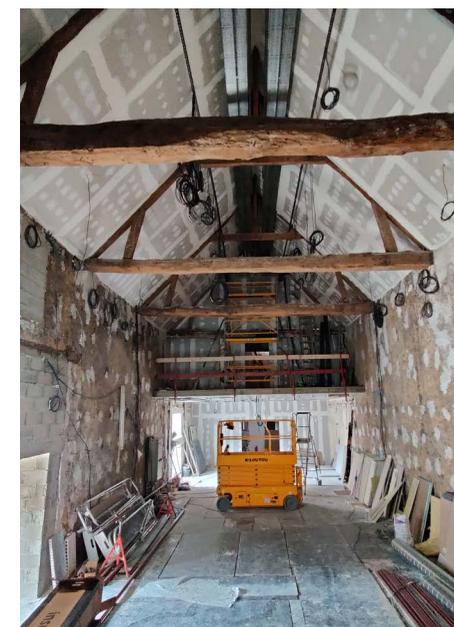


À l'actif de l'équipe d'entretien, parmi les dernières interventions, le travail effectué allée Rubens.

C'est au quotidien qu'une brigade des services techniques se relaye pour maintenir en bon état de propreté (balayage, traitement des déchets, vidage des corbeilles de propreté) les cheminements et voirie, ainsi que le bas des immeubles. Le service prend également en charge la gestion et l'entretien des espaces verts, avec notamment l'entretien des massifs arborés, la taille des arbres, des arbustes et des haies.

Et à l'occasion, pour mener à bien cette mission quotidienne, l'équipe Cité Verte / Fosse Rouge du Centre Technique Municipal reçoit le précieux renfort de jeunes dans le

cadre des chantiers « Coup de Pouce ». Pendant une période de 4 jours, ces jeunes, qui découvrent ainsi le travail d'équipe, s'attellent, avec les agents communaux, au nettoyage du secteur, au ramassage des détritus à la pince dans les endroits difficilement accessibles du quartier. Une expérience qui les a sensibilisés aux jets de déchets divers sur la voie publique et qui en fait de nouveaux ambassadeurs du respect de l'environnement.



## FERME DE GRAND-VAL : LA RÉNOVATION EXTENSION DE LA SALLE GÉRARD PHILIPPE AVANCE À BON RYTHME

Les travaux du centre culturel entrent dans leur dernière ligne droite. La phase de reconstruction des différents niveaux de l'édification et de l'extension est bien avancée. On peut désormais avoir une bonne idée de l'aile supplémentaire et de la nouvelle salle Gérard Philippe. Les corps d'états techniques et secondaires ont investi les lieux et travaillent en coordination afin d'assurer un

avancement des travaux optimal. Les menuiseries sont en cours de pose sur l'extension et les éléments en cuivre sont en cours de façonnage en atelier, avant la mise en œuvre qui interviendra très prochainement.



### AVENUE W. CHURCHILL

Création d'une traversée piétonne reliant le Parc Chaumoncel à l'allée Saint-Martin pour rejoindre le centre-ville.  
Création de 8 places de stationnement.



### SQUARE AV. DE GAULLE PARC DE LA GARENNIÈRE

Création d'un réseau d'éclairage public le long des allées.



AVANT



APRÈS

### ALBERT PERRAULT / VERDUN

Travaux de sécurisation du carrefour de l'avenue Albert Perrault avec le boulevard de Verdun. Travaux de reprise du revêtement de chaussée et de la signalisation horizontale (passages piétons) et verticale (panneaux).



### ROUTE DE LÉSIGNY

Après les travaux de voirie, la Ville procède au renouvellement des candélabres avec passage à de l'éclairage public à LED.  
Coût : 168 480 €



### RUE ALBERT DRU / CLOS DE VILLE

Le carrefour entre les rues Albert Dru et Clos de Ville ont fait l'objet d'aménagements pour renforcer la sécurité :

- réaménagement du carrefour
- déplacement de l'arrêt de bus
- création d'une traversée piétonne au niveau du sentier du Bertou
- pose d'un panneau clignotant indiquant le carrefour et la traversée enfants
- pose de bonshommes-piétons fluorescents au carrefour
- matérialisation d'une ligne continue interdisant de doubler

En complément, un radar anti poids lourds a été mis en place avenue du Piple pour décourager la circulation des plus de 3,5 tonnes.

Financé par GPSEA + Ville



### RUE DE MAROLLES

À la suite des travaux d'assainissement des eaux qui ont dernièrement eu lieu, des travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, câbles téléphoniques, éclairage public) débuteront en avril en même temps que la réfection finale de la voirie.

Financé par GPSEA



### ROUTE DE MAROLLES

Le calendrier des travaux de réfection a dû être revu en articulation avec celui d'un autre projet ayant pris du retard, l'ouverture de la déviation de la RN19 (tranchée couverte). En effet cette ouverture, attendue désormais pour le courant avril, conditionne l'engagement du chantier de la route de Marolles afin d'assurer un trajet alternatif aux véhicules pendant les travaux en limitant les nuisances pour les riverains environnants.

Financé par GPSEA

### FIN DU TUNNEL POUR LA DÉVIATION DE LA RN19 !

Attendue depuis 6 mois, son ouverture est prévue courant avril. Le point de blocage résidait dans l'arbitrage à faire entre la Police et les CRS pour réaliser les interventions en cas de problème de sécurité. Ce sont les CRS qui ont été habilités.



## MAIN COURANTE LUMINEUSE COUR DE LA RECETTE

Elle permettra de sécuriser, de jour comme de nuit, le cheminement piéton de la rue des Remparts à la Cour de la Recette. Cette réalisation était la dernière du projet de rénovation de notre Bourg Ancien.



AVANT



APRÈS



## EMBELLISSEMENT DE L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE

L'entrée du cimetière fait peau neuve avec de nouveaux revêtements qualitatifs :

- pavés devant les deux grands portails
- revêtement stabilisé aux pieds des arbres en lieu et place du bitume
- création d'une place pour personne handicapée



- plantation d'un tilleul
- conservation des arbres existants
- suppression d'un poteau électrique à l'entrée principale et installation d'un nouveau candélabre d'éclairage public

Coût : 95 000 €



## PROMENADE SOPHIE VOLLAND

La promenade Sophie Volland, située dans le quartier du Fort, fait l'objet actuellement de travaux de requalification.

Les travaux consistent à :

- réaménager la voie avec des matériaux de qualité (pavés et enrobé beige)
- rénover le réseau et le mobilier d'éclairage public

Une circulation piétonne sécurisée a été maintenue tout au long du chantier. La circulation des véhicules, ponctuellement interdite suivant l'avancement des travaux, est réservée aux riverains.

Coût : 353 700 €



## RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Plantation de 21 lilas des Indes et de 150 plantations arbustives.



## ALLÉE RUBENS

Nettoyage complet des plates-bandes avant taille des arbustes en 3 bêchages et mise en place d'un paillage en bois fragmenté pour limiter la repousse des indésirables.



## RÉSIDENCE LES BERGES

Remplacement des Paulownias par 10 arbres de Judée.



## ALLÉE DE FONTENELLE

Plantation de 4 lilas des Indes.

Parc Montaleau

## 48 ARBRES REPLANTÉS

Pourquoi le rajeunissement du patrimoine arboré est-il nécessaire à la vitalité du parc ? Les arbres du parc Montaleau sont de la même génération (150/200 ans) et commencent à arriver en fin de vie pour un certain nombre d'entre eux. Une situation aggravée par les différents épisodes de sécheresse et par les maladies.

Une essence en particulier largement répandue dans le parc, l'érable, est touchée par la maladie de la suie, qui occasionne nécessairement la mort de l'arbre et peut provoquer des allergies. Pour éviter la propagation à l'ensemble du parc voire au-delà, il est nécessaire d'abattre un certain nombre d'arbres. Un rajeunissement du parc en remplaçant les sujets malades ou en fin de vie est donc nécessaire.

Lors de cette opération, menée avec le paysagiste sucycien Hervé Puduyz, de nouvelles essences, qui sauront mieux supporter les changements climatiques que nous vivons, ont été plantées. Elles apportent également de la diversité dans les végétaux, garantes d'une plus grande résistance du patrimoine arboré, en cas de maladie contractée sur une essence en particulier.



Au total, 12 érables, 4 tilleuls, 1 catalpa, 2 frênes et 5 acacias secs sur pied ont dû être abattus. Ancien parc du château, le parc Montaleau offre un cadre superbe, en plein centre-ville, qu'il convient de préserver. C'est pourquoi 48 arbres ont été replantés sur différentes zones de replantation, soit deux fois plus que le nombre d'arbres abattus.

Ce type d'opération a vocation à se renouveler dans tout le patrimoine arboré de la Ville, pour assurer une bonne gestion du patrimoine et garantir la vigueur de nos arbres avec des sujets en bonne santé.

## Plantations dans les écoles



## DE NOUVEAUX ARBRES À LA PROCESSION

Après l'école des Noyers en début d'année où 10 arbres ainsi qu'une haie ont été plantés, c'est au tour de l'école maternelle de la Procession de profiter d'une replantation. Poursuivant sa politique d'enrichissement du patrimoine arboré dans les écoles, la Ville vient de faire planter par ses services, 6 nouveaux arbres dans la cour de l'école maternelle. Trois érables ont ainsi été plantés, dans une fosse spécialement créée pour développer « une zone de fraîcheur » qui protégera les petits élèves du soleil, quand les beaux jours seront revenus. Et 3 Albizia, sorte d'acacia, ont été implantés sur la partie engazonnée de la cour.

## ET DE FUTURS CARRÉS POTAGERS AUX NOYERS ET À LA FOSSE ROUGE

Des carrés potagers ont en effet été installés et sont prêts à l'utilisation dans la cour de l'école maternelle des Noyers. À l'école maternelle de la Fosse rouge, le démarrage des travaux a commencé pendant les vacances scolaires de février avec le retrait des bambous, permettant le terrassement. Le remplissage des carrés potagers se réalisera dans les semaines suivantes. L'installation d'un robinet finalisera l'opération au cours du mois.

Lac du Grand-Val

## COMMENT RÉGULER LA POPULATION DE RAGONDINS ?

Les riverains du lac du Grand-Val ont alerté à plusieurs reprises la Ville de la prolifération de ragondins et de leur état d'exaspération et d'inquiétude face à ce phénomène.

Les services de la Ville ont effectivement constaté que les ragondins causent des dommages sur les berges du lac, où ils creusent de longues galeries. En creusant, ils dégagent 1 à 2 m<sup>3</sup> de terre par couple. Cela engendre des remontées de terre au fond du lac, ayant pour conséquence un envasement et, plus grave, l'écroulement des berges du fait des galeries profondément avancées. Les arbres sont aussi fragilisés car les racines et les écorces sont attaquées. Une étude phyto sanitaire a été réalisée sur ce site, qui est venue confirmer ce diagnostic.

Cette population très proliférante (une à deux portées de 2 à 5 jeunes par an) est également porteuse de maladies transmissibles à l'homme et aucun prédateur naturel ne lui est connu chez nous.

La Ville a bien évidemment examiné la possibilité de les stériliser mais les autorités lui ont opposé une fin de non-recevoir catégorique en rappelant qu'il s'agit d'une espèce classée nuisible sur le territoire métropolitain par arrêté ministériel du 30 juin 2015 (cf encadré ci-dessous).

La stérilisation est interdite, leur déplacement aussi

La Ville a donc été contrainte d'intervenir à plusieurs reprises et de procéder à un piégeage de ces animaux en faisant appel à une association agréée pour réguler la population.

C'est ce qui a été expliqué aux riverains reçus en mairie le 26 février dernier par Sandrine Felgines, adjointe au maire en charge de l'environnement et du développement durable, pour leur rappeler notamment toutes les démarches entreprises par la Ville auprès de la SPA, du Centre de la Faune Sauvage et de l'association de vétérinaires Faune Alfort.

Un projet de renaturation des abords du lac

La Ville a un projet de renaturation des abords et des berges du lac de Grand-Val qui sont vieillissants. Ce sera l'occasion d'aborder la question des ragondins en concertation avec les habitants.

### La position officielle des Services de l'État

Le ragondin est une espèce classée nuisible sur le territoire métropolitain par l'arrêté ministériel du 30 juin 2015. Cet arrêté fixe les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ainsi, le ragondin peut, toute l'année, être :

- piégés en tout lieu;
- détruits à tir;
- déterrés, avec ou sans chien.

Par ailleurs, l'arrêté du 2 septembre 2016 relatif au contrôle par la chasse des populations de certaines espèces non indigènes, fixe lui aussi les mêmes modalités de destruction du ragondin.

Au vu de ces deux arrêtés, aucune opération de stérilisation n'est permise.»

Lashen EL GHABA

Chargé de mission à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

## LES RIVERAINS NOUS ÉCRIVENT...

Objet : invasion de ragondins

« Cet environnement idyllique devient un cauchemar car nous sommes envahis de plus en plus chaque jour par des ragondins qui viennent tant du lac de Grand-Val que du ruisseau du Morbras. Nous en avons compté six rien qu'aujourd'hui se promenant sur les pelouses du jardin. »

« Vous n'êtes pas sans savoir que ces animaux, considérés comme nuisibles par arrêté préfectoral, outre les galeries souterraines qu'ils creusent favorisant ainsi l'érosion des berges, peuvent transmettre notamment la leptospirose, maladie pouvant être mortelle, ainsi que la salmonellose. » (...)

« Je vous remercie par conséquent de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour que cessent le péril engendré par ces ragondins pour notre santé ainsi que les dégradations constatées et que nous retrouvions le plaisir légitime de jouir de nos espaces verts. »

« En tant que riverain du Morbras, je vous ai déjà écrit pour vous faire part de mes interrogations/craintes concernant la prolifération des ragondins autour du lac du Morbras.

Ceci est largement favorisé par de nombreuses personnes leur donnant à manger!!

Mais hier je me suis rendu compte que des ragondins se promenaient dans mon jardin. (rue Gambetta). Quand comptez vous mettre en place des mesures permettant de limiter leur prolifération ? »



## LE FRELON ASIATIQUE, UN DANGER POUR NOS ABEILLES

Le frelon asiatique est un citadin, gros consommateur d'insectes, notamment d'abeilles ! En se relayant en vol stationnaire à l'entrée de la ruche, les frelons capturent les abeilles butineuses qui reviennent chargées de pollen, puis les emportent jusqu'à leur nid pour en nourrir les larves. Par quel moyen chacun peut-il intervenir, pour limiter cette hécatombe ?

Un peu plus petit que son cousin européen, le frelon asiatique se reconnaît à son thorax noir, ses pattes jaunes et à l'anneau orangé qu'il porte sur l'abdomen. Isolé, le frelon n'est pas agressif, mais il peut être très virulent à proximité de son nid, surtout s'il sent sa colonie menacée. Son dard puissant peut percer jusqu'à 6 mm avant de projeter son venin.

Au printemps, chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, quatre à six semaines plus tard (selon la température), des ouvrières adultes capables de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine consacra alors le reste de sa vie à pondre.

Pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, le piégeage des fondatrices au moment où elles sortent de leur refuge est une stratégie souvent payante. En effet, elles ont un grand besoin de s'alimenter pour construire leur nid primaire. Les pièges s'implantent à proximité d'anciens nids, d'un rucher, d'un compost et surtout dans les arbres et arbustes mellifères en fleur. Les pièges peuvent être fabriqués à partir de bouteilles plastiques ou achetés dans le commerce.

## LA VILLE DE SUCY RECYCLE SES SAPINS

### La double vie de nos sapins de Noël

Durant les fêtes, quelque 500 sapins, qui ont largement contribué à l'esprit de Noël apprécié de tous, ont pris place dans les rues de Sucey. Ces arbres, uniquement plantés et cultivés pour Noël par des entreprises spécialisées, ont été collectés par les services techniques de la Ville qui les ont confiés à notre partenaire, la société sucycienne Hatra. Hatra les a ensuite broyés pour leur recyclage : ils seront répandus dans certains espaces verts de la ville dans les semaines à venir.



### Le saviez-vous ?

Le broyat, issu des sapins de Noël, bien que mal connu du grand public, est très utile pour un jardinage naturel. L'exutoire du broyat de résineux, outre son utilité herbicide, est également de bonne utilité pour pailler les allées de jardin, les plantes de terre de Bruyère et servir de répulsif contre les limaces. C'est à ces fins qu'il sera utilisé, dès le printemps dans les espaces verts municipaux.

## SUCY LABELLISÉE « VILLE AMIE DES ANIMAUX »



Aujourd'hui, 27 % des foyers franciliens possèdent un animal de compagnie et chaque année environ 10 000 adoptions d'animaux sont comptabilisées. Pour améliorer la place de nos animaux domestiques, la Région Île-de-France a créé un nouveau label : « Ville amie des animaux ». Il vise à récompenser l'engagement des communes en faveur du respect du bien-être animal, de la lutte contre la maltraitance et de l'abandon.

Obtenant d'ores et déjà, le niveau « deux pattes », sur les trois échelons de ce label, la commune s'est engagée à promouvoir le respect du bien-être animal, valoriser la place des animaux de compagnie au sein de la ville et à renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des citoyens fragilisés.

C'est ainsi que parmi les premiers projets engagés, la Ville va aménager sur le territoire communal des espaces dédiés aux animaux de compagnie. Dans le même temps, les bienfaits des animaux sur les personnes malades ou vulnérables n'étant plus à démontrer, « la Ville est en contact avec l'association Balzane dont l'ambition principale est de développer des activités de médiation par le cheval à titre éducatif, social ou thérapeutique (voire ludique comme cela s'est fait à Noël). Dans ce cadre, la Ville est en train d'aider l'association à trouver une pâture en ville pour y installer les chevaux et créer un éco-pâturage urbain » rappelle Sandrine Felgines, adjointe au Maire en charge de l'environnement et de la cause animale. Quelques actions parmi tant d'autres...

Par ailleurs, la ville agit également pour favoriser la place de la petite faune sauvage en ville par l'installation d'hôtels à insectes, de nichoirs à mésanges, de ruches, de refuges LPO. Les Services Techniques de la ville favorisent l'habitat de la petite faune en créant des petits abris sur les bâtiments ou dans les espaces verts. Enfin, la ville a en projet l'installation d'un nichoir à chouette effraie et d'un pigeonnier contraceptif.

Les animaux en ville marquent de leur empreinte la vie quotidienne d'un grand nombre d'entre nous, les plus âgés comme les plus jeunes, réservons-leur la place qu'ils méritent !

## PLUS DE PISTES CYCLABLES GRÂCE AU PLAN VÉLO

Avec la crise sanitaire, la pratique du vélo a été mise en avant. Sucey a déjà un maillage significatif de pistes cyclables qui nécessite d'être complété. La ville a décidé d'élaborer un plan d'actions vélo afin de financer, de développer et de coordonner les initiatives locales sur la pratique du vélo en ville. Présenté le 14 décembre dernier en Conseil Municipal, il a été voté à l'unanimité.

Le premier axe de ce Plan Vélo est de développer un réseau cyclable cohérent et d'accentuer la sécurité. L'aménagement d'itinéraires cyclables, la sécurisation d'intersections dangereuses, ou l'amélioration de la signalisation vélo sont quelques-unes des actions inscrites dans ce Plan Vélo. Dans ce cadre, l'objectif est de desservir au mieux les équipements publics scolaires, sportifs, sociaux, de santé, culturels et administratifs, ainsi que la gare RER.

Un second axe est abordé par ce plan d'action : le développement des services vélo. Il s'agit de proposer de plus en plus de places de stationnement pour les vélos sur le domaine public et privé d'inciter les copropriétés et bailleurs sociaux à aménager des places de stationnement dans les habitats collectifs. Autre service important pour les usagers, la mise en place d'une collaboration avec les

principaux gestionnaires d'applications d'itinéraires pour valoriser l'utilisation des itinéraires cyclables de la ville. Enfin, le troisième axe de ce Plan est d'inciter aux déplacements vélo pour développer la culture cycliste à Sucey.

Un comptage réalisé en 2020 dans le cadre du Plan Vélo a confirmé l'engouement pour ce mode de déplacement : c'est ainsi que certaines pistes cyclables sucyciennes voient leur fréquentation dépasser les 200 usagers par jour. Alors, pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à ce nouveau mode de déplacement prisé, la Ville a relayé la campagne de la Région Île-de-France qui, via son autorité des transports, Île-de-France Mobilités, propose une prime allant jusqu'à 500 €, pour l'achat d'un vélo électrique.



## DES NICHOURS À MÉSANGES CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire n'est pas juste un nuisible ! Tous les jardiniers la considèrent comme un véritable danger public dont les dégâts touchent aussi bien les arbres, que les humains et leurs animaux de compagnie. Depuis les cinq dernières années, en France et en Europe, le réchauffement climatique aide ces chenilles à mieux se développer.

Comment éliminer ce nuisible sans pesticide ?

Les chenilles processionnaires sont en fait de futurs gros papillons de nuit brunâtres, qui à l'état larvaire arborent des poils urticants et allergisants, responsables de réactions inflammatoires de la peau ou, plus grave, des muqueuses respiratoires. De plus, les chenilles processionnaires se nourrissent des épinettes des pins ou des feuilles des chênes qui leur servent d'hôte. Cette défoliation freine la croissance des arbres et les fragilise. Elles vivent en groupe et forment à l'automne, de grands nids où elles passent l'hiver.

À partir de février-mars et jusqu'en avril, la processionnaire du pin se déplace en une procession qui se dirige vers le sol. Chaque chenille y tisse un cocon individuel puis se transforme en chrysalide, avant de se métamorphoser en papillon dès juillet. De son côté, la processionnaire du chêne est dangereuse à partir de mai-juin, jusqu'en septembre. La colonie tisse un nid résistant plaqué contre le tronc ou les grosses branches du chêne. À l'intérieur, chaque chenille fabrique son propre cocon abritant une chrysalide d'où sortira un papillon à partir du mois d'août. Contrairement à la grande majorité des oiseaux, les

mésanges sont des prédateurs naturels de ces chenilles et en ont fait un mets de choix ! Et c'est en hiver qu'elles sont le plus efficace, car un couple de mésanges peut manger plus de 500 chenilles par jour, selon l'ONF.

Par conséquent, la pose de nichours à mésanges permet de lutter contre la prolifération de ces chenilles. La mésange charbonnière consomme les chenilles toute l'année et à tous les stades de leur évolution, y compris au moment où elles sont urticantes, mais également en plein hiver, moment où elles pratiquent des trous dans les nids et les vident pratiquement de leurs chenilles. C'est également ce que fait la mésange bleue qui se régale des œufs et des larves dès la fin de l'été et tout l'hiver.

150 nichours et des pièges installés par la Ville

La commune a réalisé cet automne une première campagne d'installation de 150 nichours à mésanges répartis dans toute la ville. Dans les quartiers les plus infestés, leur efficacité est renforcée en couplant les nichours avec des pièges mécaniques. Ces pièges à procession sont fixés autour des troncs et empêchent les chenilles de descendre de l'arbre.



Lors de la conférence de presse autour de Valérie Pécresse, les élus ont réitéré leur refus du plan d'exposition au bruit initialement présenté.

PPBE

## LE PRÉFET RÉVISE SA COPIE

En voulant proposer une nouvelle mouture du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), le Préfet et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ont suscité de vives réactions des élus du Val-de-Marne et de l'Essonne.

La nouvelle version du PPBE n'a pas convaincu les élus et les associations de riverains. C'est le moins que l'on puisse dire ! Sa présentation a récolté des critiques de tous bords du fait de l'insuffisance des mesures concrètes de protection des riverains contre le bruit des avions, à l'image du précédent PPBE d'Orly (2013/2018), dont les résultats attestaient déjà d'un échec patenté dans la réduction du bruit à la source. Rien par exemple concernant la demande, soutenue également par la Ville, d'allongement du couvre-feu pour obtenir 8h consécutives sans bruit d'avion. En revanche, l'État propose un gros élargissement du Plan d'Exposition au Bruit (PEB), qui aura pour conséquence d'augmenter les contraintes d'urbanisme et d'impacter les valeurs immobilières des zones concernées.

Ceci a provoqué un tollé et les élus concernés se sont opposés à cet élargissement lors d'une conférence de presse autour de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, à laquelle participait Marie-Carole Ciuntu. « Cette extension du Plan d'Exposition au Bruit aboutirait à accroître les contraintes sur l'habitat existant aux alentours d'Orly, sur 13000 hectares supplémentaires » explique Marie-Carole Ciuntu. « Une partie de Sucy serait concernée alors que ce plan n'apporte aucune réponse,

ni aide supplémentaire, face aux nuisances aériennes que nous connaissons déjà. Avec l'aide d'Oyé 349, nous nous opposons à ce projet qui n'est pas positif pour notre secteur ». Fin janvier, associations et élus ont réitéré leurs désaccords lors de la commission consultative de l'environnement de l'Aéroport d'Orly, qui se déroulait à la préfecture du Val-de-Marne en présence des différentes autorités.

« Associations et élus ont gagné des points », résume Luc Offenstein, président de Oyé 349. « L'État a accepté de retravailler le PPBE. Les discussions ont été houleuses parfois mais le Préfet Le Deun est allé jusqu'au bout des sujets. Élus et associations ne pouvaient accepter le texte en l'état. Il n'y avait rien de concret, rien de chiffré, seulement des propositions d'études ».

Le réseau Drapo (Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris Orly), qui fédère les différentes associations autour d'Orly dont Oyé 349, a réitéré ses demandes : allongement du couvre-feu, réduction du nombre total de survols et gel des créneaux des 30 000 vols courte distance désormais interdits puisque possibles grâce au TGV. La crainte de Drapo : que ces créneaux soient attribués à des vols longs courriers effectués par des avions plus gros donc plus polluants.

OYE 349 espère un avenir apaisé

Chaque année, OYE 349, l'association qui lutte pour diminuer les nuisances aériennes, convoque son assemblée générale afin d'informer sur les actions menées et celles à venir. En 2020, faute de pouvoir l'organiser en présentiel pour cause de pandémie, l'association a dû faire voter ses membres par correspondance. « Je tiens à remercier chaleureusement les adhérents qui ont répondu très nombreux, nous permettant ainsi de clôturer l'année. L'année 2020 et ses épisodes de confinement ont paralysé l'activité aérienne, la chute du trafic aérien a été considérable, » évoque son président, Luc Offenstein, par ailleurs conseiller municipal en charge des déplacements,

circulations douces et nuisances aériennes. « Mais cela a eu un effet positif : nous avons retrouvé une quiétude et un confort de vie que nous avions oubliés comme le chant des oiseaux, des nuits plus longues, la joie de profiter de son jardin et des forêts environnantes ». Ces effets positifs ne font pas pour autant oublier les ambitions premières de l'association : faire diminuer les nuisances aériennes. « Ce plan de protection du bruit dans l'environnement va à l'encontre de toute logique de progrès. C'est le moment ou jamais de nous mobiliser », martèle le président d'OYE 349. « Pour que la situation future ne ressemble pas à celle vécue ces dernières années ».



Classes biodiversité



Anne-Marie Bourdinaud, Adjointe au maire en charge des Espaces Verts, expliquant le principe du nichoir aux élèves.



## DES FLEURS ET DES OISEAUX DANS LES ÉCOLES

Afin de compléter les découvertes faites par les enfants dans le cadre des « *Classes Biodiversité à Sucy* », la Ville a souhaité leur offrir la possibilité d'observer la nature dans leur environnement quotidien, à l'école. Elle a offert à chacune des 15 classes des bulbes de lys et de tulipes, des rhizomes de deux variétés de dahlias, ainsi qu'un nichoir à mésanges.

Les « *Classes Biodiversité à Sucy* » sont issues de réflexions communes entre les associations à vocation environnementale et la ville, pour sensibiliser les enfants des écoles à la préservation de la nature. Elles ont pour objectif de structurer les animations tout au long de l'année scolaire, afin que les enfants bénéficient d'une initiation variée sur la nature qui les entoure. Les « *Classes Biodiversité à Sucy* » ont reçu le 2<sup>ème</sup> prix de la 29<sup>ème</sup> édition des Trophées Éco Actions, délivré par l'association des Éco Maires.

Ce dispositif répond à la demande croissante des enseignants des écoles maternelles et élémentaires, d'animations autour de la nature. Pour chaque classe, il se décline en animations, en plus des travaux menés au sein de la classe.

Le programme débute par une introduction à la biodiversité : pour les élémentaires, elle a été présentée par l'animateur Développement Durable du Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir ; pour les maternelles, l'animation autour du cycle des saisons est réalisée par les apiculteurs, qui présentent également le fonctionnement de la ruche.

Dès le printemps, des sorties sur le terrain permettront aux enfants d'observer la nature. Petits et grands se rendront

dans les vignes, qui leur seront racontées par la Confrérie des Coteaux de Sucy, dans le verger communautaire de l'association Terre d'ici, ou en forêt avec l'association Nature et découverte.

En plus de ces sorties, ils pourront jouer les apprentis jardiniers au sein de leur école, grâce aux bulbes et rhizomes distribués. De plus, un nichoir à mésanges a également été remis à chaque classe pour sensibiliser les enfants à la lutte naturelle contre les nuisibles, ici, les chenilles processionnaires, dont les mésanges sont extrêmement friandes.

Lors de ces visites dans les classes par les élus ou un agent de la ville, il a pu être observé l'ampleur de leurs connaissances déjà acquises dans le cadre scolaire. Dès leur plus jeune âge, ils sont capables de vous donner les 4 éléments indispensables pour faire pousser une plante (le soleil, l'eau, la terre et la graine). Les un peu plus grands vous expliqueront qu'avec du compost, c'est encore mieux ! Et les dernières années d'élémentaire mettent en perspective la préservation de la nature et la lutte contre le réchauffement climatique.



## QUAND LE COLLÈGE DU FORT CÉLÈBRE LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Très touché, comme toute la communauté éducative, par l'assassinat du professeur Samuel Paty, le collège du Fort a souhaité se mobiliser pour réaffirmer, haut et fort, les valeurs de la République. À l'occasion de la journée de la Laïcité du 9 décembre, les élèves de différentes classes ont réalisé une exposition à la fois sonore et composée de tableaux pédagogiques humoristiques, démontrant une vraie compréhension du sujet.

« Cela a commencé avec le club radio qui existe depuis 3 ans au collège », évoque Raphaëlle Boucher, principale du collège du Fort. « L'équipe du collège, comme les élèves participants au club, ont créé des murs sonores pour exprimer ce qu'ils ressentaient à travers des citations ».

Et très vite, enseignants et élèves de tous niveaux s'impliquent pour apporter leur « pierre à l'édifice ». « Les 6<sup>èmes</sup> se sont investis en anglais avec des abécédaires, des affiches, des chansons et ont travaillé des articles de la Charte de la Laïcité en éducation morale et civique (EMC) », rapporte Mme Beyer, professeur-documentaliste. « Une classe de 3<sup>ème</sup> a également fait de très beaux abécédaires en anglais. Les élèves de 4<sup>ème</sup>, y compris les 4<sup>èmes</sup> SEGPA, ont réalisé une grande partie de l'exposition sonore en travaillant sur le dessin de presse, la liberté d'expression (rendant ainsi hommage à Samuel Paty), encadrés par les enseignants

de français, histoire-géographie et moi-même » poursuit-elle. « Cela s'intégrait parfaitement à leur programme de français et d'EMC qui traite de la liberté d'expression ».

Lors de la visite de l'exposition le vendredi 11 décembre, le maire, Marie-Carole Ciuntu et l'Inspecteur Pédagogique Régional, Saïd Yacoub, ont loué les travaux présentés et les nombreux podcasts, pièces maîtresses de l'exposition, enregistrés par les élèves et leurs enseignants. Les élèves du club radio ont même réalisé un reportage sur cette visite. Une réflexion est en cours afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à cette exposition, mais en attendant, vous pouvez retrouver l'ensemble de la manifestation sur le site du collège du Fort : [www.collegedufort.fr/post/mise-en-valeur-de-la-laïcité-et-des-valeurs-de-la-république](http://www.collegedufort.fr/post/mise-en-valeur-de-la-laïcité-et-des-valeurs-de-la-république)

## LES IDÉES DEVENUES RÉALITÉ QUE NOUS DEVONS AU CMJ

Depuis 20 ans, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont travaillé avec sérieux et discrétion sur des projets importants ou plus modestes. Ils ont su comprendre qu'une bonne idée ne peut pas toujours se concrétiser et qu'il faut parfois s'armer de patience afin de les voir aboutir. Tour d'horizon des idées les plus marquantes...

- **une patinoire** à Noël,
- **une Chasse à l'œuf** annuelle au profit d'une œuvre caritative,
- **un « Forum sécurité »** avec le SAMU, les Pompiers, les entreprises de transport en commun et la Police Municipale pour apprendre les gestes de premiers secours et la prévention routière.

sans compter les multiples campagnes de sensibilisation portées par le CMJ : le tri des déchets, le stationnement en sécurité, l'adaptation de la ville aux personnes à mobilité réduite, l'acceptation du handicap avec des actions « choc » (dégustation dans le noir, parcours en fauteuil pour les valides, tournoi de Torball – handball pour les non- voyants...), les addictions, le gaspillage alimentaire... la liste est longue et loin d'être exhaustive.

Mais n'oublions pas que les élus du CMJ sont aussi impliqués dans la vie patriotique et civique. Ils participent ainsi aux commémorations avec le Conseil Municipal. Ils ont aussi le privilège, une fois l'an, d'aller raviver la Flamme à l'Arc de Triomphe avec les Anciens Combattants. Ils sont reçus régulièrement au Sénat et quelquefois à l'Assemblée Nationale. Deux promotions ont eu la chance de visiter le Parlement Européen.



« Depuis 20 ans nous sommes fiers d'avoir participé à l'éveil citoyen de centaines d'enfants une moyenne de 30 par an, faites le compte ! »

Élisabeth Liblin, en charge du CMJ

## Le Conseil Municipal des Jeunes SOUFFLE SA 20<sup>ÈME</sup> BOUGIE !

### IL ÉTAIT UNE FOIS LE CMJ

Par Marie-Dominique Penaud

C'était, il y a 21 ans. Notre Maire, monsieur Jean-Marie Poirier avait annoncé sa venue dans toutes les classes de Sucy pour offrir aux élèves à l'occasion de l'an 2000 un livre. J'étais à cette époque, enseignante à la cité verte, et les élèves de CE2-CMI à qui j'avais annoncé la nouvelle voulaient eux aussi offrir un cadeau au Maire de leur commune. Nous avons donc décidé de fabriquer un livre où chaque élève pourrait parler de sa ville : ce qu'on y aimait et ce qu'on aimerait y voir et y vivre. Cette rencontre fut un très beau moment et c'est à cette occasion que monsieur Poirier m'a proposé de rencontrer Madame Pommeroles enseignante d'histoire géographie et éducation civique au collège du Fort aujourd'hui disparue. En effet peu de temps avant, elle avait avec une classe rencontré notre premier magistrat et lui avait fait part de son intérêt pour les conseils d'enfants. De cette rencontre est né le conseil municipal des



Première promotion du CMJ

jeunes autour d'enseignants motivés pour rendre l'apprentissage de ce qu'on appelait alors l'éducation civique plus vivante et participative nous ont rejoints mesdames Scotti, Hector et madame Boulet, enseignante à la retraite et elle-même conseillère municipale. Cette initiative a pu se réaliser avec un soutien et une participation active de notre premier adjoint de l'époque Marie Carole Ciuntu relayée ensuite par Elisabeth Liblin. Il était essentiel pour cette petite équipe que le CMJ soit calqué sur le conseil municipal adulte : candidatures, campagne électorale, élection, travail en commissions..... Il avait pour nous toutes une valeur éducative et il était donc essentiel que toutes les écoles de Sucy soient partenaires.»

**Le CMJ a évolué au cours des années et évoluera encore ... Souhaitons lui longue vie.**

## PAROLES D'ANCIENS ÉLUS



« Présenter ma candidature, être élu au Conseil Municipal des Jeunes et agir dans son cadre m'a permis

d'assumer l'exercice démocratique et toutes ses exigences. La concrétisation du travail mené et l'adhésion du plus grand nombre aux projets réalisés furent parmi mes sources de satisfaction lorsque j'étais au premier CMJ élu en 2001. Le CMJ permet à ses membres de montrer très tôt aux camarades de classe que le choix qu'ils ont fait par leur vote a une résonance permanente »

**Vadim Ridzewski**



« Ma participation au CMJ m'a beaucoup apporté tout au long de ces années, elle m'a rendue plus mature et plus responsable. En effet, à travers les différents projets auxquels j'ai pu participer, j'ai appris à travailler en équipe,

à mener une idée jusqu'au bout. J'ai également développé mon ouverture d'esprit grâce à différentes rencontres venant d'horizons divers et de tous âges. Grâce à mon engagement et à celui des personnes autour de moi, j'ai pu rendre compte de l'importance de venir en aide aux autres et de penser collectivement. Ainsi ce que j'ai découvert au CMJ me sert dans ma vie de tous les jours d'étudiante en ingénierie »

**Florane Albertoli.**

LA FORCE DU CHANGEMENT



LE RETOUR DE BÂTON !

- Le Maire de Sucy s'est faite rappeler à l'ordre sur différents sujets :
    1. Vaccination : 2000 RDVs pris en 48h alors que le Maire savait qu'elle allait recevoir 195 vaccins de dotations la 1ere semaine. La Préfecture n'a pas apprécié « l'effet de manche » du Maire. De plus, la bronca des autres maires des villes voisines s'est fait entendre car Sucy refusait d'accueillir leurs habitants pour les vacciner.
    2. Coupons 500 sapins, c'est Noël ! : Si l'initiative de la ville pour les fêtes de Noël était plutôt agréable, la population est restée sous le choc avec plus de 500 sapins coupés et achetés par la ville uniquement pour le centre-ville. Coût : 30 euros min le sapin x 500 = 15 000 € ! La ville a fait marche arrière en affirmant que les sapins allaient être recyclés.
    3. Parkings payants, rétro-pédalage : c'est la faute du COVID selon le Maire ! Nos impôts payent désormais 16 560 € de plus minimum/an à la société Effia (pour la gratuité !) Le parking des Fontaines passe à 2h00. 100 000 € de travaux supplémentaires dont 50 000 € à la charge de la ville !
    4. Rapport Amiante école de la Fosse Rouge : nous adressons une lettre ouverte au Maire à ce propos. Nous demandons sans délai la communication du rapport que le Maire a refusé de diffuser aux Parents d'élèves. C'est un manque cruel de transparence.
    5. Ragondins : Au lac du Grand-Val ont été exterminés de sang-froid au fusil des ragondins bébés et adultes pendant la période des vacances de février devant les habitants du quartier traumatisés. Le Maire s'était pourtant engagée été 2020 à étudier la stérilisation après la 1ere vague d'indignation.
  - Parce que nous sommes une force de proposition et de construction :
    - nous avons soutenu le plan Pistes Cyclables avec le Territoire (notre programme) ainsi que sur « Sucy Of Courses »;
    - nous avons soutenu des associations durant ce 2° confinement;
    - Nous sommes mobilisés et à votre écoute,
- Vincent Giacobbi  
Emmanuelle d'Andréa  
Dominique Chesnoy  
Vos élus

8 rue Paul Roger, 94370  
Sucy-en-Brie - 07 81 83 15 42  
sucyenmouvement@gmail.com  
com-sucyenmouvement.fr

SUCY ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE



L'enfant est l'avenir ...de l'homme et de la femme

La Ville de Sucy-en-Brie a confié à un organisme extérieur la gestion du périscolaire et l'extrascolaire (heures qui précèdent et suivent la classe, mercredis et vacances scolaires). Ce contrat de services arrive à échéance le 30 août 2021. Un nouvel appel d'offres est sur le point d'être lancé : il précisera le souhait de la Ville quant au taux d'encadrement des enfants accueillis.

La Ville a signé un projet éducatif de territoire puis la convention du plan mercredi. Le premier vise à créer un parcours éducatif cohérent et de qualité avec les différents acteurs de l'éducation et le second à favoriser, pendant le temps libre des élèves, "leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication". Il permet à la Ville de recevoir une aide financière complémentaire. Derrière ces objectifs louables se cache une autre réalité, la possibilité d'avoir des taux d'encadrement "assouplis" (voir tableau sur notre site) : jusqu'à un-e animat-eur-ice seulement pour 18 enfants. Le mode de calcul prenant en compte les intervenant-e-s ponctuel-le-s ; c'est sans compter sur la pression mise sur le personnel, avec la responsabilité d'un nombre d'enfants toujours croissant. Et en cette période de Covid, tout cela s'aggrave : masques, gestes barrières...

Il est difficile d'imaginer comment, sous couvert de qualité, d'avoir pour première action de réduire les effectifs d'animateurs ! Comment organiser de façon satisfaisante et régulière des activités diversifiées, adaptées aux besoins éducatifs des enfants avec des taux d'encadrement "allégés". Se contenter du minimum réglementaire d'animateurs est insuffisant ! Les taux d'encadrement réglementaires sont des minima : rien n'empêche, si la Ville désire vraiment proposer aux enfants une offre éducative de qualité, d'adopter les taux d'encadrement plus qualitatifs.

Soyons attentifs dans les semaines à venir dans le cadre de l'appel d'offres et au quotidien pour nos enfants.

Retrouvez l'article détaillé sur notre site  
www.sucyecologistesolidaire.fr



SUCY ENSEMBLE

Sur plusieurs sujets, nous nous confrontons à une opacité et des non-dits comme sur le dossier Paulmier où la signature du permis de construire nous a été cachée au Conseil d'octobre. Vigilants, nous resterons force de proposition. Ainsi, s'appuyant sur une pétition citoyenne, nous avons provoqué la création d'une commission en charge de l'étude de faisabilité d'un marché au Rond D'or. Ce projet progresse certes lentement mais nous le porterons avec d'autant plus d'enthousiasme que les commerçants y sont favorables. La Fosse rouge est amenée à se transformer. Une enquête auprès des habitants semble prévue ou en cours. Mystère. Nous souhaitons que ce sujet y soit intégré pour mieux connaître vos besoins.

NAISSANCES

SEPTEMBRE

Augustine Philippot. Waly Ekagna Lessolah. Lia Coëlenbier. Léon Le Ny. Lalya Traoré. Aria Ako. Hilda Kafi. Nathan Sahbi. Youssouf Diallo. Jalya Soulaïmana. Anaïs Razafindrakoto. Maeva El Kazzi. Riguy Kongo. Leisly Correia Mendes. Ritaj Haddad. Lila Chochois.

OCTOBRE

Abdullah Abdulrahimzai. Thiméo Albuquerque. Lucas Charrier. Rafael Da Costa Cordeiro. Hary et Mahery Deniau. Léana Deniset. Adelina Dinisca. Aure Etévé. Akel Khouf. Ender Kuerban. Kaylan Marguerite. Isaac Matuka. Apolline Moizan. Rym Parras. Anne Pereira. Cléa Reuff. Ayden Sence. Florian Simon. Julie Sissoko. Lucia Tavares. Luisa Tavares Lopes. Mya-Antonya Vremea. Özge Tolu.

NOVEMBRE

Adam Agueni. Kaylia Amaouche. Khéphrên Bouchaut. Nathan Cottet Gulpo. Myla Da Silva Alexandre. Alexandre Duperray-Bince Menant. Jouneyd Gourer. Lucie Parravano Rodrigues. Giulia Reydon Maroccia. Dario Ristic. Louisa Ruiz Quezada. Lola Sagot.

DÉCEMBRE

Mayssa Arabat. Iris Azevedo. Charline Beguin Foray. Linayah Bernard. Nina Bouaddi. Maxence Boudot. Léa Bourgeois Miralles. Livio Chapel. Rafaël Courtine. Marius Deriaz. Yanis Filip. Millie Gainhao Olivieri. Moussa Konte. Giulia Priolo. Amir Razzaq. Thomas Rizzo. Mikail Torra. Diana Vicente. Romy Yammine.

MARIAGES

SEPTEMBRE

Sylvie Tardieu et Valérie Marchand. Christian Ntikala Mpia et Manuela Panda. Jean-Paul Bonnet et Sandrine Authié. Yoann Guillerot et Hamy Ralison. Franck Denis et Estelle Egli. Sébastien Esteves et Mathilde Arnaud. Franck Roger et Nathalie Dupont. Bruno Poustay et Mélie Ling. Robin Vachth et Tania Roig. André Fiazole et Marvella Etou. Jean-Philippe Paula et Delphine Abraham.

OCTOBRE

Xavier Tastet et Miléna Caubel. Cyril Clinquart et Juliette Delière.

NOVEMBRE

Jan Paracha et Janet Faiz. David Korb et Sherly Colas. Pierre Robin et Souaré Bathily. Youssouf Boina et Dayilamiyat Saifi.

DÉCÈS

SEPTEMBRE

Marc-Henri Caillard, 64 ans. Ginette Mouchart née Duraffourd, 73 ans. Laura Munoz née Sanchez, 95 ans. Alipio André, 95 ans.

OCTOBRE

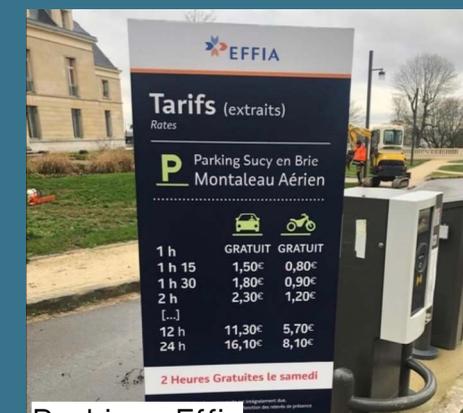
Marie-Josée Van Eggelpeel, 66 ans. Jean Laffay, 95 ans. Marie Blanc née Sampéris, 99 ans. Bernard Nolot, 91 ans. Ahmed Attar, 79 ans. Christine Signoret née Paul, 58 ans. Mohamed Bejaoui, 45 ans. Ginette Blancheteau née Petit, 86 ans. Claude Duval, 76 ans. Marie Chiles, 71 ans. Éléonore Penelope née Balay, 82 ans. Bernard Bauer, 86 ans. Gracinda De Jesus Ferreira née De Jesus Rodrigues, 75 ans. Denise Gerogel, 92 ans. Marguerite Feutelais née Thévenet, 69 ans. Émile Gueble, 88 ans. Daniel Thibault.

NOVEMBRE

Fatna Frih, 87 ans. Claude Hervieu, 79 ans. Elfriede Martin née Maier, 99 ans. Denise Lesguillon née Andral, 91 ans. Christianne Leroy née Marquant, 78 ans. Annick Le Nair, 60 ans. Huguette Deschamps, 72 ans. Sandrine Guinot, 45 ans. Gilberte Champion née Gueunier, 107 ans. Bernard Bayon, 97 ans. Michel Michau, 87 ans. Olga Vichi née Vichi, 87 ans.

DÉCEMBRE

René Dubost, 62 ans. Charles Daviet, 88 ans. Christian Koch, 80 ans. Abdallah Messahel, 68 ans. Jean Deshayes, 83 ans. Roger Loretan, 94 ans. Louise Gonzalez, 94 ans. Jeanne Cathary née Lopez, 98 ans. Charlotte Jan née Conard, 97 ans. Léon Caret, 92 ans. Maria Pifferi née Ciolfi, 91 ans. François Van Beek, 80 ans. Huguette Koenig née Jacob, 88 ans. Georges Bellières, 87 ans. Manuel Das Neves Rodrigues, 59 ans. Nicole Botteloup née Flechel, 70 ans. Jean Lenfant, 80 ans. Denise Donat née Saulnier, 97 ans. Fernande Chavigny de Lachevrotière née Da Cruz, 97 ans. Solange Hyvernât née Hocquet, 92 ans. Liliane Sallandre née Crouillebois, 94 ans.



Parkings Effia

MÊMES CONDITIONS DE GRATUITÉ SUR L'ESPLANADE QU'AILLEURS !

Conformément à ses engagements, la Ville a obtenu les mêmes gratuités pour tous les parkings de la Ville. Que vous stationniez sur l'Esplanade ou en sous-sol du parking Montaleau, dans les parkings du Marché ou du Village, vous bénéficiez désormais de 2h gratuites le samedi et d'1h gratuite du dimanche au vendredi. De même pour les périodes payantes, les tarifs ont été uniformisés sur tous les parkings Effia.

LE PARKING DES FONTAINES EN ZONE BLEUE

Le parking de la rue des Fontaines, comptant 102 places de stationnement libre et 2 places pour handicapés, passe désormais en zone bleue où le stationnement est gratuit et limité à 2 heures.

Un disque apposé sur votre pare-brise doit indiquer votre heure d'arrivée. Ces limitations sont valables du lundi au samedi de 8h à 19h.

Rencontres avec les élus sur le marché

## NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Vous avez pris l'habitude de venir à la rencontre de vos élus, le samedi, sur le marché. Vos questions sont nombreuses et la Ville s'attache à y répondre au mieux. Beaucoup de vos interrogations trouvent leurs réponses, immédiatement, lors des échanges avec les élus qui vous renseignent directement chaque fois qu'ils le peuvent. Pour celles qui nécessitent un approfondissement ou des actions, les réponses sont apportées par la suite, soit par courrier, soit lors de nouvelles rencontres informelles. Nous ne pouvons bien évidemment pas évoquer toutes les questions posées. En voici une petite sélection.



### Est-il envisageable de donner aux particuliers les bulbes des fleurs retirées des parterres de la Ville ?

Les bulbes et rhizomes qui sont retirés des parterres de la ville sont généralement conservés au centre horticole dans des conditions idéales pour être replantés la saison suivante. Cette année, ils ont été proposés à l'ensemble des classes « biodiversité » de Sucy. Toutes ont accepté ce don avec plaisir. La distribution a été faite dans les classes à partir du 1<sup>er</sup> février (voir page Développement Durable).

### Est-il possible de faire respecter aux camions l'interdiction de circuler rue du Moulin à Vent ?

Le panneau d'interdiction aux camions a été replacé à la mi-décembre dans cette rue et la consigne a été donnée à la Police Municipale d'organiser des contrôles. Le radar poids lourds placé avenue du Piple commence à dissuader certains camions d'emprunter la rue Albert Dru et de fait, d'emprunter la rue du Moulin à Vent.

### Serait-il possible de compléter le nombre des pistes cyclables et d'installer un « tire-fesse vélo » pour monter la côte de Sucy ?

La Ville vient d'adopter son plan vélo (voir page 31) pour compléter le maillage des pistes cyclables. L'installation d'un « remonte-pentes », dispositif peu usité en France, est difficilement envisageable à Sucy eu égard au nombre de côtes que compte la Ville et au fait que nos rues sont trop passantes (rues Montaleau, Pierre Sémard, Maurice Berteaux, de Brévannes, Albert Dru, de la Cité Verte, de Noiseau). À Sucy, le vélo électrique s'avère un bon compromis. C'est ainsi que vous avez été plus d'une centaine à solliciter la prime accordée par la Région Ile-de-France pour l'achat d'un vélo électrique entre août 2019 et décembre 2020.

### Est-il possible d'ajouter un panneau de « partage » de la piste cyclable avec les piétons, à la sortie de la rue du Chapitre vers les Bruyères ? Même demande pour la rue Dauphine.

Le panneau a été installé pour bien matérialiser le partage de la piste le 16 décembre.

Rue Dauphine, des pictogrammes ont été matérialisés sur la piste cyclable.

### Les conditions d'accès à la déchetterie sont trop restrictives, attente de plus d'une heure pour y accéder.

La déchetterie, comme la collecte des déchets, est de la compétence du Territoire GPSEA. L'information lui a été transmise mais la période est particulière en raison de la crise sanitaire.

### Rue Albert Perrault, est-il possible de remplacer les arbres morts ?

Il est bien prévu de remplacer les arbres morts durant l'automne et de replanter les arbres manquants. Cette intervention est intervenue fin novembre, au moment le plus propice, et a été finalisée en janvier.

### La rue des Bruyères est dégradée. Une réfection de la chaussée est-elle envisagée ? Le parking du Lycée Hôtelier Montaleau présente d'importants trous, est-il envisagé quelque chose pour le remettre en état ?

Le comblement des nids de poule de la rue des Bruyères est réalisé régulièrement. D'une manière générale, la Ville procède chaque année à une campagne d'entretien des voiries au sortir de l'hiver.

Pour le parking du lycée, un chiffrage a été établi : les travaux s'élèvent à 63 000 €. Un courrier sera prochainement adressé à la Région Ile-de-France (les lycées dépendant de la Région) pour demander une participation financière, ce parking étant utilisé en partie par le personnel du lycée.

## DEVENEZ «CITOYENS VIGILANTS» !

Citoyens vigilants est un dispositif qui associe la Ville, la Police Nationale et Municipale ainsi que des habitants volontaires, désireux de participer à une action complémentaire de proximité du travail fourni par la police. L'engagement de ces bénévoles permet d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et d'accroître notamment l'efficacité de la lutte contre la dégradation des biens et les cambriolages. Cette participation des habitants se fait dans le cadre strict d'une convention signée avec la Préfecture.



Comment intégrer le dispositif ?  
Si vous aussi, vous souhaitez participer au dispositif « Citoyens Vigilants », adressez votre candidature au Maire par mail : [lemaire@ville-sucy.fr](mailto:lemaire@ville-sucy.fr)

Conseils de quartier

## DEVENEZ ACTEUR DES PROJETS DE VOTRE QUARTIER !

Lancés en 2008, les trois premiers conseils de quartier ont rapidement rencontré un franc succès. À tel point que quelques années plus tard, l'équipe municipale a décidé de couvrir l'ensemble du territoire de la ville en créant trois nouveaux conseils de quartiers. Aujourd'hui, ces 6 conseils de quartiers, présidés par un adjoint au maire, sont devenus des lieux d'écoute, d'information et de débats autour de projets d'aménagements ou d'amélioration du cadre de vie et permettent aux habitants d'être acteurs de la vie locale.



### Un budget participatif

Souhaitant permettre aux conseils de quartiers d'aller plus loin, le Conseil Municipal du 14 décembre dernier a voté, sur la proposition du Maire, un budget participatif de 20 000 € qui sera attribué à chacun. Les conseils de quartier ont toujours besoin de « citoyens acteurs » qui s'engagent pour réfléchir à leur avenir, à leur cadre de vie, à « l'art de vivre sucycien ».

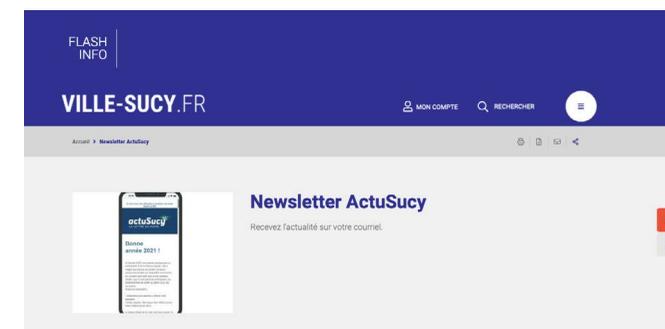
Alors, si vous souhaitez vous engager au conseil de votre quartier, adressez votre candidature en détaillant votre motivation, par courrier auprès de :

Nathalie Barisien, Mairie de Sucy,  
2 avenue Georges Pompidou  
94370 Sucy-en-Brie ou par mail :  
[n.barisien@ville-sucy.fr](mailto:n.barisien@ville-sucy.fr)

## LA VILLE LANCE SA NEWSLETTER

Après son nouveau site, [sucyofcourses](http://sucyofcourses.fr) et une grande présence sur les réseaux sociaux, la Ville de Sucy maintient le lien avec vous d'une autre manière. Pour ne rien manquer de l'actualité et en l'absence de parution régulière du «Sortir à Sucy» du fait de la mise en sommeil forcée de la vie festive, associative et culturelle, nous lançons aujourd'hui notre newsletter. Cette lettre d'information est le meilleur moyen de vous faire découvrir ou redécouvrir nos différents articles ainsi que d'autres contenus comme nos vidéos. Abonnez-vous dès maintenant sur le site de la ville :

[www.ville-sucy.fr/fr/newsletter-actusucy](http://www.ville-sucy.fr/fr/newsletter-actusucy)



En validant votre inscription, vous acceptez que la Ville de Sucy mémorise et utilise votre adresse e-mail dans le but de vous envoyer notre lettre d'informations. Pour vous inscrire à notre newsletter, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous



## UN AMOUREUX DE LA VIGNE ET DE LA COMÉDIE S'EN EST ALLÉ

Co-fondateur de la Confrérie des Coteaux de Sucy-en-Brie en 1987, dont il fut le 4<sup>ème</sup> Grand maître de 1996 à 1998, Antoine Girot était aussi épris de théâtre. De la fin des années 80 jusqu'en 2008, il a joué dans de nombreuses pièces avec les Baladins. « *Rarement dans des premiers rôles, mais il était extrêmement présent. Il adorait ça* », se remémore Olivier Dupeyrat, un Baladin. Il a tout de même joué le rôle d'Harpagon, lui qui n'était pas avare de travail, sur scène comme dans les vignes qu'il entretenait sans relâche. Par ailleurs juriste, il a effectué l'essentiel de sa carrière chez Aéroports de Paris à Orly. Excellent œnologue, Antoine Girot résidait à 150 m du vignoble qu'il avait contribué à sauvegarder. C'est d'ailleurs en taillant un poirier jouxtant les vignes qu'il avait fait une chute et en avait gardé des séquelles sur la marche. Sa disparition, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, laisse sa confrérie un peu orpheline. Il fut durant trente ans l'un de ses membres les plus assidus. Au point qu'en l'absence de candidat, il fut désigné Grand maître à l'unanimité. « *Il laisse un grand vide dans nos cœurs et ceux qui l'ont connu n'oublieront pas son charisme, sa sagesse en toute circonstance et sa grande humanité* », confie André Bergero, actuel Grand maître de la confrérie.

## JEAN DESHAYES, ANCIEN AGENT MUNICIPAL



Agent municipal, dévoué au service des appariteurs dont il a été responsable du début des années 90 à août 1998, à son départ à la retraite, Jean Deshayes nous a quittés le 7 décembre 2020, à 84 ans, après avoir lutté deux ans contre la maladie. En 1992, il rencontre celle qui l'a accompagné jusqu'à la fin de sa vie, Marlène Bouquard, alors responsable du service logement à la mairie. Né peu avant la seconde Guerre Mondiale, Jean Deshayes a combattu pour la France en Algérie et a été médaillé de la Croix de la Valeur Militaire, Médaille du Djebel. Très investi dans le milieu associatif des anciens combattants, il était à ce titre le maître de toutes les cérémonies patriotiques de la commune. Père de trois enfants d'un premier mariage et grand-père de nombreux petits-enfants, il avait longtemps travaillé en cuisine dans des grands hôtels, un métier qu'il adorait. Il laisse le souvenir d'un homme, gentil, facile à vivre, et estimé par son entourage. « *Il avait beaucoup d'humour, toujours le sourire en coin, il est très regretté à la résidence où nous habitons* », confie sa conjointe. Passionné de lecture et en particulier d'ouvrages historiques, Jean Deshayes aimait aussi écouter de la musique classique ou partir à la pêche. La municipalité présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

## PÈRE GEORGES A ÉTÉ RAPPELÉ À DIEU



Selon la formule religieuse, le Père Georges Bellières, recteur de la paroisse orthodoxe Saint-Martin de Sucy-en-Brie, a été rappelé à Dieu le 17 décembre. Malade depuis plusieurs mois, le prêtre a connu une aggravation subite de son état de santé. Selon l'Église orthodoxe roumaine, cet époux, père et pasteur bien-aimé a envisagé son départ « *avec lucidité, courage et confiance* ». Aveyronnais d'origine, issu de l'Église catholique orthodoxe de France, père Georges était aussi membre de l'aumônerie de l'hôpital Joffre-Dupuytren à Draveil (91), où il visitait les malades sur demande. Auparavant, il avait officié à Saint-Séraphin de Sarov de Chelles (77), paroisse fondée par des Russes après la révolution bolchévique. En 2004, il s'était engagé dans la lutte contre l'intolérance et le fanatisme religieux, avec une association de prière de Brie-Comte-Robert (77), l'unissant à un prêtre catholique, un imam et un pasteur. Son but : « *montrer que la communauté humaine dépasse les clivages religieux pour faire cesser les peurs et éviter que certains groupes soient marginalisés* ». Dans le même esprit, chaque année, il participait avec plaisir aux vœux inter-religieux organisés autour du Maire de Sucy, où toutes les communautés religieuses de la ville se retrouvent autour de souhaits de paix, de sérénité et de tolérance. Il laissera le souvenir d'un homme chaleureux à l'accent rocaillieux et d'une grande bienveillance.

## L'équipe de France Féminine de rugby à Sucy LE PRÉSIDENT COUTIER AU CŒUR DU XV DE FRANCE FÉMININ

Le XV de France féminin était en stage la semaine du 8 février à la maison du Handball à Créteil. Comme l'équipe avait besoin d'un terrain, la Ville l'a accueillie volontiers et elle a ainsi pu profiter du cadre bucolique du Parc des Sports de Sucy.

Même perturbés par les conditions climatiques, c'est avec plaisir que le club de Rugby de la ville a pu assister à ces entraînements du plus haut niveau, sur les terrains sur lesquels les rouges bleus peaufinent habituellement leurs saisons. « *Quelle joie de voir évoluer cette équipe qui fait briller le Coq, sur tous les terrains de la planète, avec des joueuses comme Jessy Trémoulière, Pauline Bourdon et toutes celles qui m'excuseront de ne pas les citer* », s'est réjoui le Président du Club, Richard Coutier.



## Initiative de l'USEP MARCHE AU PROFIT DES JO DE TOKYO

Début février dans les écoles Jean-Jacques Rousseau et à l'école des Noyers : il s'agissait de parcourir la plus grande distance possible en cumulant les résultats de toutes les classes participantes et d'essayer de réaliser le nombre de km séparant Paris de Tokyo. Organisée par l'USEP, le compte de km était calculé à partir de portillons permettant de recueillir la distance parcourue par les élèves.



## NOS ÉCOLES AUX CÔTÉS DES ATHLÈTES

Mardi 9 mars, a eu lieu une visioconférence, organisée par le service des sports en collaboration avec le conseil départemental, entre Antoine Jesel, athlète paralympique en aviron et les écoles de la Cité Verte et des Noyers. L'occasion pour les enfants d'échanger avec l'athlète qualifié au JO de Tokyo sur son handicap, son expérience du haut-niveau et ses plus beaux souvenirs de médailles. Une belle leçon de vie autour des valeurs positives du sport de tolérance et de respect.

Mercredi 10 mars, l'athlète d'haltérophilie val-de-marnaise, Dora Tchakounte est venue initier une quarantaine d'enfants du Centre de Loisirs du Parc à sa discipline. Les enfants ont pu ensuite lui poser des questions sur son parcours et repartir avec un bel autographe. L'occasion pour elle de raconter qu'elle a découvert sa passion au centre de loisirs dans son enfance.



## SEMAINE OLYMPIQUE DANS LES ÉCOLES

La Ville a rejoint officiellement la communauté « Terre de Jeux 2024 » ! Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux Olympiques, en mettant en place leurs propres actions pour encore plus de sport au quotidien.

Du 1<sup>er</sup> au 5 février s'est déroulée la semaine Olympique. Ces cinq jours à destination du public scolaire ont pour objectif de promouvoir la santé par le sport et de faire découvrir l'univers olympique et paralympique.

Initialement et avant les dernières annonces gouvernementales, le Service des Sports avec l'aide des associations sportives et du Service Éducation avait pour projet d'organiser des séances dans les installations sportives. La fermeture des gymnases nous a amenés à modifier le projet pour proposer malgré tout aux écoles une participation active autour de la sensibilisation sur les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Un tirage au sort a été organisé le mercredi 27 janvier dernier en présence de Madame le Maire, Monsieur Vandebossche (élu aux Sports) et Monsieur Chartrain (élu aux Affaires scolaires, Périscolaires et Centres de

loisirs) pour déterminer plusieurs disciplines olympiques et paralympiques par école. Les élèves et enseignants vont réaliser des recherches autour des disciplines qui leur ont été attribuées.

Vous pourrez retrouver ces travaux exposés dans un lieu municipal, sous réserve des possibilités d'ouverture et d'accueil des usagers.

Des vidéos d'encouragement, à destination des athlètes de la discipline qui partiront aux Jeux de Tokyo, ont également été réalisées dans chacune des écoles participantes.

Sucy, centre d'entraînement pendant les JO

Par ailleurs, Sucy s'inscrit pleinement dans la dynamique olympique en ayant candidaté pour être centre d'entraînement pendant les Jeux Olympiques de 2024. À ce titre, deux sites ont été retenus : le Dojo pour le judo et la piste Christine Arron pour l'athlétisme !

### RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT

**École des Noyers :** Cyclisme (Route) / Para cyclisme / Natation / Para natation / Handball / Goal Ball / BMX / Para Athlétisme — **École Jean Jacques Rousseau :** Canoë / Para Canoë / Tennis de Table / Para Tennis de Table / Escalade / Para Natation / Boxe / Rugby Fauteuil — **École Petit Val :** Taekwondo / Para Taekwondo / Tir à l'arc / Para tir à l'arc / Surf / Goal Ball / Golf / Tennis Fauteuil — **École du Centre Basket / Basket Fauteuil:** Aviron / Para Aviron / Skate / Para Cyclisme / Volley / Volley Assis — **École du Plateau :** Badminton / Para Badminton / Rugby / Rugby Fauteuil / Sports Equestres / Para équitation / Gym Artistique / Para Taekwondo **École de la Cité Verte :** Triathlon / Para Triathlon / Tir Sportif / Para Tir Sportif / Football / Ceci Foot / Pentathlon Moderne / Basket Fauteuil



## DE BEAUX RÉSULTATS POUR L'ACADÉMIE CLÔDINE BARRAIS

L'Académie Clôdine Barraïis est très fière et heureuse de ses élèves qui ont, malgré la crise sanitaire, réalisé et obtenu des magnifiques récompenses. Le résultat d'un beau travail. Juliette Ghebache, élève de Véronique Ledru a réussi l'entrée au Conservatoire National Supérieur de Paris en contemporain et la classe concours de Caroline Somme a obtenu un 1<sup>er</sup> Prix National au Concours de la CND, catégorie 1 groupe Jazz (Serena Dos Santos, Agathe Lelièvre, Bianca Palacio et Justine Van Compernelle). Bravo à elles !

## ENTRAÎNEMENT OLYMPIQUE AU CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi 3 février au stade Christine Arron, tous les projecteurs étaient braqués sur le centre de loisirs du Parc de Sucy, lors de la Semaine Olympique et Paralympique 2021. Pour l'occasion, la Ville de Sucy et l'association IFAC ont proposé une journée sportive, avec projection sur écran géant de séances sportives encadrées par un éducateur spécialisé. Près de 120 enfants de 6 à 12 ans ont pu participer aux activités physiques proposées avec initiation à la boxe et au breaking mais aussi un live de renforcement musculaire pour les p'tits champions ! Ils ont également eu la chance d'avoir la présence d'un éducateur diplômé en Karaté, de l'association Karaté Do Sucy pour un cours d'initiation de cet art martial.



## LES ASSOCIATIONS GARDENT LE TEMPO !

La Semaine Olympique a aussi mobilisé et impliqué nos associations sportives pour une initiation auprès des scolaires. En proposant une séance sportive accessible pour tous, une quinzaine d'associations se sont transformées en véritables professionnels du tournage ! Ces vidéos sont diffusées régulièrement sur les réseaux sociaux de la ville et le site. Autant de bonnes raisons pour continuer le sport de chez vous !



## LA CULTURE A PU GARDER UN OEIL OUVERT !

**L**e Conservatoire a maintenu la grande majorité de ses activités en présentiel. Tous les cours concernant les élèves mineurs sont dispensés sur site, ainsi que les cours des adultes inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle. Une dérogation au couvre-feu, telle que les textes officiels la permettent, a été fournie à tous les élèves concernés. Pour ceux dont les cours ne peuvent se tenir sur place, les professeurs s'efforcent de proposer une alternative à distance.

**Le Centre culturel** a ré-ouvert ses portes en janvier pour tous les ateliers en direction des mineurs, ainsi que pour ses stages organisés durant les vacances d'hiver, qui ont rencontrés un vif succès. Concernant les cours adultes, un suivi par visio-conférence a été mis en place, quand cela a été possible. Plusieurs associations hébergées ont ainsi pu reprendre leurs activités proposées aux enfants et adolescents, redonnant vie à l'équipement.

**La médiathèque** est également ouverte depuis le 1<sup>er</sup> décembre, avec un protocole strict mis en place, qui donne la possibilité d'emprunter jusqu'à 30 documents pour 28 jours, d'accéder à un ordinateur et de lire la presse sur place. Quant à la ludothèque, elle permet l'emprunt de jeux avec des conseils donnés par le personnel.



La Galerie de Sucy

## LES EXPOSITIONS PLÉBISCITÉES !

**L**a Galerie de Sucy a accueilli en décembre « *Les folies d'Agnès* », une créatrice de bijoux, entièrement conçus à la main dans son atelier, à partir de pierres semi-précieuses et de métaux précieux comme l'argent.

Ensuite, c'est l'association Art'murs, spécialisée dans le Street art, qui a présenté le fruit de sa collaboration avec plusieurs artistes, après avoir participé aux décorations des vitrines de commerçants en centre-ville, dans le cadre des festivités de Noël. À cette occasion, elle a proposé des œuvres issues de « *Empatia* », première exposition solo du street artiste sicilien Alberto Ruce, ainsi que des œuvres de la collection « *Art'murs #1* », notamment, des coussins décorés.

Céline Mercier, une artiste de Chennevières, a ensuite investi La Galerie de Sucy pour y exposer une série de tableaux, peints à l'huile ou acrylique, ainsi que des croquis et dessins à l'encre, tournés vers l'art figuratif, avec notamment de nombreux portraits de femmes.

Après un passage très remarqué en 2020 à la Galerie de Sucy, l'illustrateur Xavier Moutoussamy a exposé en novembre et en mars avec de nombreuses nouveautés sur le thème « *le temps des cerises* », en écho à l'arrivée du printemps et pour égayer cette période particulière pour la culture.

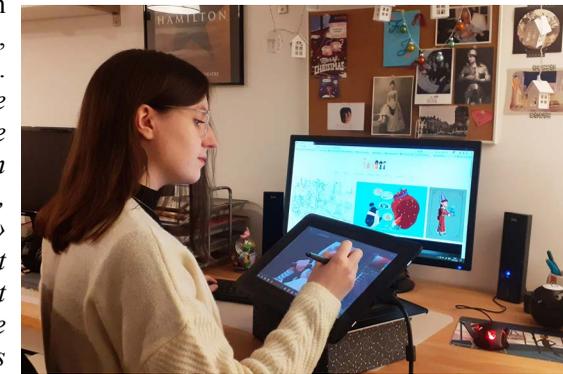


Justine Krepper

## UNE JEUNE ILLUSTRATRICE QUI PLAIDE POUR LE DESSIN

**D'**aussi loin qu'elle s'en souvienne, Justine Krepper a toujours voulu être dessinatrice. Enfant déjà, tout son temps libre était occupé par cette passion dévorante. Et c'est un pari réussi pour cette sucycienne de 21 ans, qui a effectué toute sa scolarité à Petit Val, obtenu un bac L avec spécialité Arts plastiques il y a trois ans et qui est désormais dessinatrice de personnages pour le cinéma d'animation, ainsi qu'illustratrice à ses heures perdues... !

**S**ous son allure de jeune fille sage, Justine Krepper cache un caractère bien trempé. Et une volonté d'acier pour réussir à vivre de son art. Sortie de l'école Georges Méliès à Orly en juin dernier, avant même la 4<sup>ème</sup> année diplômante, elle a déjà plusieurs expériences réussies à son actif et même un ouvrage en tant qu'illustratrice, en librairie depuis le 9 décembre. « *Quand j'étais enfant, ma mère travaillait à France 2 comme responsable de séries télé, mon père peignait pour son plaisir, j'ai toujours baigné dans l'art,* » raconte-t-elle. « *Mes parents m'ont beaucoup soutenue en m'offrant des cours de dessin, en plus de ma scolarité que j'ai orientée dans cette voie au plus tôt.* »



*résultat sera chouette !* » Elle travaille en équipe réduite à imaginer les personnages principaux du film. Sur place car « *les ordinateurs sont sécurisés, pas question de télétravail !* ». Côté salaire, c'est le minimum légal car, erreur de débutante, Justine laisse son employeur dicter le tarif. Mais déjà pour sa prochaine mission qu'elle doit débiter en mars, on lui a fait une proposition 50 % plus élevée.

Parallèlement, sa rencontre, « *par une amie d'amie* » avec Juliette Mel, avocate au barreau de Paris et auteure de « *Alice au tribunal judiciaire* » (Enrick B. Editions) en recherche d'illustratrice, l'embarque dans une autre aventure, celle de la bande dessinée. L'occasion rêvée de s'essayer à cet autre métier, estime Justine, qui prend sur son temps libre, soir, nuit et week-end pour dessiner le personnage d'Alice, sur plus de 120 pages, « *en gardant du tome I sa coiffure, sa façon de s'habiller et son côté toujours stressé* », conte-t-elle. C'est aussi « *un condensé d'expérience d'un seul coup* » et un véritable challenge puisqu'elle n'a eu que 4 mois, un rythme presque insoutenable. Mais Justine



La jeune fille a en effet, très jeune, mis toutes les chances de réussite de son côté : stages d'immersion dans les écoles spécialisées durant ses vacances d'adolescence, étude approfondie de tous les cursus envisageables, jusqu'au choix de son école d'effets spéciaux, non reconnue par l'État, mais dans le top 5 sur le marché du travail et qu'elle parvient à intégrer sur concours, sans même avoir suivi d'année de prépa. Avait-elle un don ? Elle ne saurait le dire. Mais une motivation inflexible, assurément, assortie de « *beaucoup de travail* », même s'il s'agit d'une passion « *venue du cœur* » ...

maîtrise parfaitement sa palette graphique avec écran sur laquelle elle fait le brouillon, l'encrage et la couleur et zappe ainsi le dessin papier.

Durant sa scolarité, elle effectue de nombreux stages de plusieurs mois dans des studios parisiens et bruxellois. Au sortir du premier confinement, elle se sent « *prête à se lancer dans le grand bain* ». Sa courte mais enrichissante expérience chez La Station Animation, d'où sont sortis notamment le long métrage Sahara ou la série Le petit Nicolas, la conforte dans ses choix. À l'automne dernier, elle décroche sa première mission : deux mois au studio TeamTO, où elle est dessinatrice-assistante de personnages. « *Un gros projet américain, encore top secret, moi-même je n'en connais pas tout... Mais je suis sûre que le*

Ce roman graphique, qui s'adresse à un public de juristes adulte, lui a donné le goût de l'illustration. « *Voir son travail imprimé, c'est très gratifiant, différent du cinéma* », explique celle qui a très envie de continuer l'illustration pour un public d'enfants. Grâce à sa double casquette, à un statut d'intermittente du spectacle dès qu'elle aura cumulé suffisamment d'heures, la carrière de Justine est déjà bien lancée...

Le travail de Justine est visible sur : <https://justinekrepperart.portfoliobox.net>



Pour cette édition, le marché de Noël s'est déroulé principalement en plein air, au château et en différents lieux du centre-ville. Plusieurs animations vous ont été proposées pour vous faire vivre Lama...Gie de Noël !



La ville remercie les différents sponsors et mécènes pour leur participation à lama...gie de Noël : Sodes / Lindab / Colas / Hydrowash / Dubos Verger / Dadoun / Pierreval / La Manivelle / Hatra / Synerglass / Union Des Compagnons Paveurs / Idf Air



### Partenariat Transdev / Ville de Sucy COLLECTE DE JOUETS DU BUS DE NOËL : VOUS AVEZ ÉTÉ FORMIDABLES !

Pour la première collecte de jouets du bus de Noël, en partenariat avec Transdev, la générosité des Sucyciens a battu tous les records.

À deux reprises, en novembre dernier, parking du Marché et place Sainte-Bernadette, le bus de Noël de la Transdev s'est installé pour accueillir vos dons de jeux, jouets, livres...et autres présents pour les enfants défavorisés. « Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les sucyciens ont un grand cœur, relate Cédric Musso, adjoint au maire en charge, notamment, de la vie associative. Ils en ont largement fait preuve à cette occasion : les deux opérations ont été un vrai succès ». Ce que confirme Martine Valoteau, en charge des événements solidaires : « à chaque fois, le bus s'est retrouvé littéralement submergé de présents ! ». La Transdev n'en est toujours pas revenue, elle n'avait jamais vu cela dans les autres villes avec lesquelles l'opération est menée.

Une fois la collecte achevée, il a fallu cinq jours à une quinzaine de bénévoles, dont plusieurs élus, pour désinfecter, nettoyer, trier, emballer et gérer la montagne de cadeaux, entreposée à l'Espace Jean-Marie Poirier. Avant que les cadeaux ne soient confiés aux associations Secours Catholique, Restos du Cœur, Ummanité, Petits Frères des Pauvres ou encore Trait d'Union et ses parents qui ont ainsi pu, aidées par des élus, redistribuer tous ces présents et faire briller les yeux de centaines d'enfants. L'ampleur était telle que des cadeaux ont pu, par ailleurs, être adressés à plusieurs hôpitaux et au Foyer de l'Enfance. **Un grand merci à vous tous !**

### Le collège du Fort en Père Noël PRÈS D'UNE CENTAINE DE « BOÎTES DE NOËL » OFFERTES PAR LES ÉLÈVES

Engagés dans l'opération « boîte de Noël », les élèves du collège du Fort ont été très nombreux à laisser parler leur cœur pour offrir des cadeaux aux plus démunis. « Il s'agissait de confectionner des boîtes dans lesquelles on glissait un produit de beauté, un cadeau « plaisir » (livre, bd...), quelque chose de bon, un objet chaud (pull, chaussettes, bonnet...) et un petit mot (carte de Noël, lettre d'encouragement...), précise Raphaëlle Boucher, principale du Collège du Fort. « Le tout était emballé dans de jolies boîtes à chaussures décorées ». Et la générosité des élèves du Fort, s'est largement exprimée : pendant plusieurs semaines, les petits lutins du collège ont partagé, échangé, récolté, décoré...et ont ainsi pu offrir une centaine de cadeaux à ceux que Noël risquait d'oublier. Juste avant Noël, Mme Boucher, principale du Collège du Fort, son adjointe, Mme Kharoubi, ainsi que Amandine et Lisa, deux élèves de 3<sup>ème</sup>, ont déposé les paquets dans le centre de collecte. « Merci à tous pour votre bel élan de générosité ! Et rendez-vous l'année prochaine... », a conclu Raphaëlle Boucher.



### SUCY EN LUMIÈRES

La ville et le COFAS ont organisé un concours des plus belles décorations et illuminations de Noël. Vous avez été nombreux à voter pour la plus jolie des décorations jusqu'au 7 janvier 2021! Ce samedi 30 Janvier dernier, les 7 gagnants du concours se sont vu remettre leur prix à la Maison des Familles en présence du jury. BRAVO !

## BALADE ET MARCHÉ DE NOËL AU CHÂTEAU

Différents chalets artisanaux, gourmands et solidaires ont animé les rues du centre-ville, le château et ses jardins, durant plusieurs week-end de festivités dans le strict respect des mesures sanitaires et des règles de distanciation !

Des balades en poney étaient organisées pour les plus petits dans les rues du Bourg Ancien. Et en famille, vous avez pu participer à la balade de Noël et profiter des illuminations du Château, du manège ancien place de l'Église, des chalets gourmands et de la forêt de sapins place du Village.

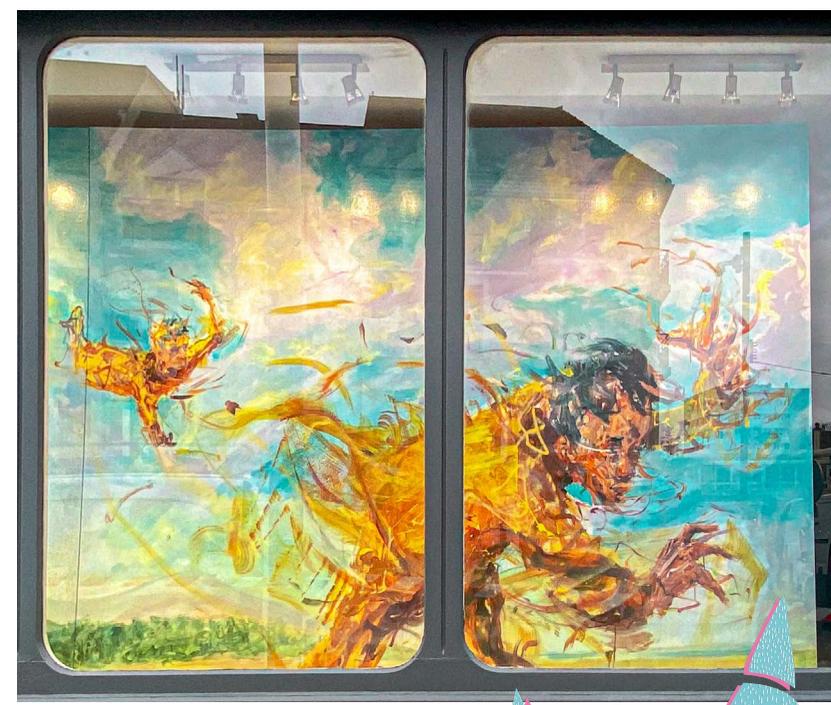


## LES VITRINES HABILLÉES POUR NOËL

Juste avant que la période des fêtes ne commence, vous avez pu croiser dans les rues de Sucey les street artistes, tel que Yoldie, Matt\_tieu, Bishop Parigo, Dark, membres du collectif Art'murs ou Nadhmi Hallek, Keja Creation, Zoskio'graffiti, spécialisés dans le graffiti ainsi que des lycéens de Christophe Colomb, sollicités par la Ville, en train de décorer les vitrines des commerces. Une belle action qui a permis aux jeunes et artistes de soutenir le commerce local Suceycien.

## ATELIERS DUJUMELAGE

Malgré sa version « réduite », l'événement Les Noël's du jumelage a répondu avec succès aux attentes de nos plus jeunes. Lors des 8 ateliers créatifs organisés rue de la Porte, les 18 et 19 décembre, plus de 40 enfants, heureux et satisfaits de leurs productions de Noël « made in jumelage », ont pu découvrir les traditions festives de nos villes jumelles.



## DÉVOILEMENT DE LA FRESQUE « SAUT DE L'ÊTRE »

La Ville a fait appel à l'artiste de renom Alexis Bust Stephens afin de créer une œuvre éphémère pour les fêtes de Noël, en raison de son grand talent et de ses liens avec Sucey. Le 5 décembre l'artiste découvrait sa « feuille blanche » place du Village. Une semaine plus tard, il nous dévoilait son œuvre qui représente « le saut de l'être », un thème qui parle au plus grand nombre. Il vous est possible de l'admirer en vitrine place du village. Faites le déplacement, cela en vaut le coup d'œil !

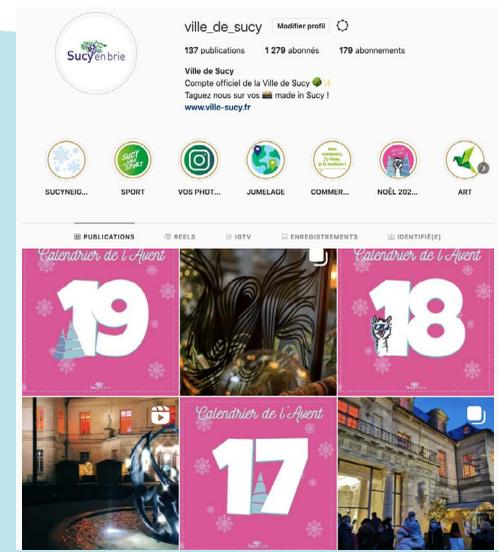


## DÉAMBULATIONS DU PÈRE NOËL

C'est en calèche que le Père Noël a fait le tour de la ville et de ses écoles, avant sa grande tournée officielle du 24 décembre. Il a visité les élèves aux sorties d'écoles de tous les quartiers. Le Père Noël a également déambulé dans les rues du centre-ville pour ravir petits et grands qui profitaient des activités et des décorations et illuminations proposées par la Ville.

## UN BEAU SUCCÈS POUR LE CALENDRIER DE L'AVENT NUMÉRIQUE

Vous avez été très nombreux, dès le 1<sup>er</sup> décembre, à participer au calendrier de l'avent numérique qui vous a été proposé pour la première fois sur le compte Instagram de la Ville @Ville\_de\_Sucey. Une question, une bonne réponse, un lot « made in sucey » et un tirage au sort chaque soir pour découvrir le gagnant du jour.



TOUS LES  
**MERCREDIS  
& SAMEDIS**



*vos*  
*Restaurateurs*  
**SUR LE MARCHÉ**

